

Givaudan^o

Rapport Annuel 2003



*Creating
Sensory
Advantage.*

Chiffres clés

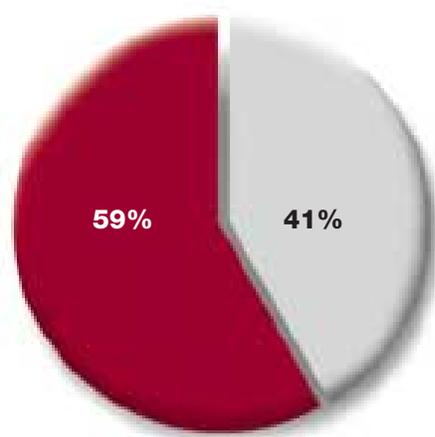
en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma ^a
	2003	2002	2002
Chiffre d'affaires	2'715	2'674	2'796
Bénéfice d'exploitation avant charges de restructuration	408	431	432
en % du chiffre d'affaires	15,0%	16,1%	15,5%
Bénéfice d'exploitation	340	405	432
en % du chiffre d'affaires	12,5%	15,2%	15,5%
Bénéfice net	216	256	274
EBITDA avant charges de restructuration	589	605	620
EBITDA ^b	521	579	620
Bénéfice par action – de base (CHF)	27,03	30,06	31,48
Bénéfice par action – dilué (CHF)	26,93	30,02	31,44
Flux de trésorerie opérationnels	481	410	
en % du chiffre d'affaires	17,7%	15,3%	
Total de l'actif	4'548	4'561	
Total du passif exigible	1'962	1'795	
Total des fonds propres et participations minoritaires	2'586	2'766	
Nombre d'employés	5'981	5'844	

a) Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialties (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2001. Le détail des ajustements pro forma est décrit dans les annexes au compte de résultat pro forma consolidé en page 79.

b) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation.
Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

Ventes par Divisions (en termes historiques)

Ventes Arômes
CHF 1'611 millions
+3,5% en francs suisses
+11,8% en monnaies locales



Ventes Parfumerie
CHF 1'104 millions
-1,2% en francs suisses
+5,0% en monnaies locales

Total des ventes
CHF 2'715 millions
+1,5% en francs suisses
+9,0% en monnaies locales

Table des matières

Message du Président	2
Message du Directeur général	6
<hr/>	
Division Parfumerie	9
Parfumerie fine	11
Parfums pour les produits de consommation	13
Ingrédients de parfumerie	13
Division Arômes	15
Asie-Pacifique	17
Europe, Afrique et Moyen-Orient	17
Amérique du Nord	19
Amérique latine	19
Recherche et Développement	21
Parfumerie	22
Arômes	24
Fonctions centrales	27
Ressources humaines	28
Sécurité et protection de l'environnement	29
<hr/>	
Gouvernement d'entreprise	30
<hr/>	
Analyse de la situation financière	43
<hr/>	
Etats financiers consolidés	46
Compte de résultat consolidé	46
Bilan consolidé	47
Variation des fonds propres consolidés	48
Flux de trésorerie consolidés	49
Annexes aux états financiers consolidés	50
Rapport du réviseur des comptes consolidés	77
Informations financières pro forma relatives à l'acquisition de FIS (non auditées)	78
Compte de résultat pro forma consolidé	78
Annexes au compte de résultat pro forma consolidé	79
<hr/>	
Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)	80
Compte de résultat	80
Bilan	81
Annexes aux comptes annuels	82
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA	86
Rapport de l'organe de révision de Givaudan SA	87
<hr/>	
Givaudan dans le monde	89
<hr/>	
Contact/Crédits	92

Message du Président



L'année 2003 a vu Givaudan poursuivre sur sa voie d'une croissance régulière et profitable, en renforçant sa position de leader mondial de l'industrie des parfums et arômes. Ces performances sont dues en partie à nos acquisitions, mais aussi et surtout à la croissance organique continue qu'affichent nos activités, supérieure en moyenne à celle du marché, comme le confirme la hausse de notre chiffre d'affaires 2003 en progression de 9,0% en monnaies locales (chiffre tenant compte de l'effet des récentes acquisitions).

Notre solide performance opérationnelle a toutefois été affectée par certains effets temporaires ayant un impact négatif sur notre marge brute, au premier rang desquels la dépréciation rapide du dollar US. L'augmentation marquée du prix de certaines matières premières, la vanille notamment, et l'abandon de la production des filtres solaires ont également érodé notre marge brute en termes comparables de 47,4% à 46,1%. Les coûts opérationnels sont restés bien maîtrisés et ont diminué légèrement en pourcentage des ventes comparé à 2002.

Cette pression exercée sur notre marge brute et un environnement économique incertain ont poussé notre équipe de Direction à mener une analyse approfondie de la structure des coûts de l'entreprise et à évaluer rapidement différentes possibilités d'améliorer nos marges d'exploitation. Une série de mesures ont ainsi été mises en place,

avec constitution des provisions adéquates, lesquelles ont un impact de CHF 68 millions sur notre bénéfice d'exploitation dans le compte de résultats 2003. Ces charges exceptionnelles devraient toutefois se traduire à terme, c'est-à-dire après la mise en place des programmes annoncés, par des économies annuelles d'environ CHF 67 millions. Ces programmes et les principaux facteurs d'économies sont abordés en détail dans le message du Directeur général.

Comme principale conséquence de cette charge de restructuration exceptionnelle de CHF 68 millions, notre bénéfice d'exploitation a baissé à CHF 340 millions en 2003 et notre bénéfice net à 216 millions. Les mesures à l'origine de cette baisse se révéleront toutefois très bénéfiques sur nos résultats dans un proche avenir.

Notre forte capacité à générer des liquidités reste une caractéristique maîtresse des résultats annuels de l'exercice 2003. Cette performance ne transparait toutefois pas encore parfaitement dans notre bénéfice net du fait des Normes Comptables Internationales (IFRS), qui exigent encore que le goodwill lié à nos acquisitions soit amorti, même si la valeur des sociétés acquises avait augmenté. Ces normes vont probablement changer ce qui entraînerait une augmentation du bénéfice net.

Le bilan de Givaudan témoigne lui aussi de la solide santé financière du groupe.

Avec des fonds propres à hauteur de 57% et des liquidités supérieures à CHF 800 millions, Givaudan a les moyens de tirer pleinement parti d'éventuelles opportunités et, ainsi, de remplir toutes nos attentes en termes de profitabilité. Entre le 8 juin 2000, date de ses premiers pas en bourse en tant qu'entreprise indépendante, et la fin de l'année 2003, Givaudan a créé plus de valeur pour ses actionnaires (mesurée à l'aide du cours de l'action) qu'aucune autre entreprise du SMI ou qu'un autre acteur comparable de la branche. Le cours de l'action Givaudan a progressé de 26% sur cette période. Ces performances très satisfaisantes, réalisées sur fond de conjoncture économique difficile, n'auraient jamais été possibles sans le dévouement, la rigueur et la passion de nos cadres et de nos employés. Je tiens ici à les en remercier, à titre personnel, ainsi qu'au nom de notre Conseil d'administration et de nos actionnaires.

A l'issue du premier programme de rachat d'actions, clos le 31 mars 2003, l'Assemblée générale annuelle du 11 avril 2003 a procédé à une réduction du capital-actions de la société de 725'627 actions (de CHF 87'256'270 à CHF 80'000'000), soit une diminution de 8,3%.

Le cours de l'action Givaudan, notre faculté à générer des liquidités à un niveau élevé et constant, ainsi que l'absence d'acquisitions créatrices de valeurs majeures ont poussé le Conseil

d'administration à annoncer un second programme de rachat d'actions, entamé le 30 juin 2003, à hauteur de 10% du capital-actions de Givaudan. A la fin de l'année, 45'000 actions avaient ainsi été rachetées, soit 5,6% du programme qui se poursuivra en 2004. En conséquence, le Conseil d'administration recommandera à la prochaine Assemblée générale des actionnaires une réduction du capital-actions d'un montant correspondant au nombre d'actions rachetées jusque-là et proposera d'augmenter à nouveau le dividende de 10%, à CHF 8,90 par action. Il s'agit là de la quatrième augmentation consécutive du dividende depuis le spin-off et l'entrée de Givaudan en bourse en 2000.

De plus, le Conseil d'administration proposera un dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action correspondant à un versement supplémentaire aux actionnaires d'environ CHF 50 millions, ce dividende découlant de l'augmentation de CHF 78 millions de la valeur de notre portefeuille de titres en 2003. Lors de la dernière Assemblée générale des actionnaires, nous avons soutenu que compte tenu des conditions du marché qui prévalaient à ce moment-là, disposer de titres aurait été une erreur. Durant la reprise du marché qui a suivi, nous avons vendu une partie de notre portefeuille de titres dans le but de distribuer les liquidités obtenues à nos actionnaires.

Conformément aux principes de bon gouvernement d'entreprise, votre Conseil d'administration a concentré son attention sur la planification à long terme de la succession des membres du Conseil d'administration et des cadres de Direction. Quatre séances extraordinaires ont été consacrées à cet important sujet en 2003. Givaudan est fier d'avoir une solide équipe de managers à tous les niveaux, et d'avoir mis en place un programme efficace de développement des cadres. Dans l'esprit de cette planification de succession, Michael Carlos, qui dirigeait l'unité Produits de consommation de la Division Parfumerie au niveau mondial, a été nommé chef de la Division à compter du mois de janvier 2004. Michael Carlos évolue au sein de Givaudan depuis 20 ans, pendant lesquels il a accumulé un nombre impressionnant de succès. Il remplace à ce poste Errol Stafford, qui se retire du groupe Givaudan au terme d'une longue et brillante carrière qui lui a valu le titre de "doyen de l'industrie". Je tiens à le remercier en mon nom, ainsi qu'en celui de nos actionnaires pour sa précieuse contribution au succès de Givaudan et lui présente mes meilleurs vœux pour l'avenir.

M. Dietrich Fuhrmann, membre de notre Comité exécutif et spécialiste chevronné de notre branche, cédera en mars 2004 son siège au Comité exécutif. Il sera proposé à une élection au Conseil d'administration la même année, en remplacement de Michel Bonjour, dont le mandat arrive à expiration.

Michel Bonjour était entré au Conseil d'administration de Givaudan en 2002 et lui avait apporté non seulement la perspective du client, mais aussi une longue expérience de la gestion des sites et des marchés, avec une attention particulière aux coûts d'exploitation. Je tiens à le remercier tant pour sa précieuse contribution que pour le soutien qu'il nous a apporté et lui présente tous mes vœux de réussite.

Afin de faciliter le processus de gestion de la succession et le projet en cours de restructuration de notre activité, j'ai décidé, contrairement à mes précédentes déclarations et à la demande unanime des membres du Conseil d'administration, de me présenter pour un nouveau mandat lors de l'Assemblée générale annuelle de 2004, mais en prévoyant de me retirer du Conseil d'administration l'année suivante.

L'un des autres grands sujets traités par le Conseil d'administration en 2003 a été la position de Givaudan sur les marchés asiatiques à forte croissance. Lors de sa séance de septembre au Japon, le Conseil d'administration a passé en revue les stratégies de croissance de Givaudan en Asie, qui s'appuient sur la solide équipe dirigeante de cette zone et une série d'investissements majeurs au Japon, en Chine et à Singapour. Givaudan est bien placé pour tirer parti des occasions se présentant sur ce continent en développement rapide. Deux des membres de son Conseil d'administration ont eu une longue

expérience en tant que cadres dirigeants en Asie.

Les marchés occidentaux ont traversé une année 2003 difficile. En dépit d'un contexte extrêmement instable, de la forte appréciation du franc suisse et de la concentration de la branche, Givaudan a posé les fondations qui lui permettront d'améliorer nettement ses performances en 2004. Notre activité est des plus solides et il ne fait aucun doute que nous serons demain, comme aujourd'hui, capables de croître plus fortement que le reste du marché, tandis que nos nouvelles initiatives amélioreront nos marges. Nous nous attendons donc à un bon résultat général en 2004.

Dr Henri B. Meier
Président

Message du Directeur général



En 2003, Givaudan a bien défendu sa position de leader mondial de l'industrie des parfums et des arômes. Nous avons évolué dans un environnement d'instabilité économique et politique, alors que des événements tels que l'épidémie de SRAS en Asie, la crise de confiance des consommateurs, l'affaiblissement du dollar US et la hausse substantielle des prix de plusieurs matières premières ont eu un effet négatif. En dépit de ce contexte difficile, le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 9,0% en monnaies locales et de 1,5% en francs suisses. Le chiffre total de la Division Parfumerie affiche une hausse de 5,0% en monnaies locales, avec une croissance combinée à deux chiffres pour nos segments Parfumerie fine et parfums pour les produits de consommation. Le chiffre d'affaires de la Division Arômes a augmenté de 11,8% en monnaies locales. En termes comparables, la croissance des ventes de la Division Arômes est de 3,7%. Toutes nos zones géographiques affichent une bonne croissance, à l'exception de l'Amérique du Nord pour les arômes, laquelle avait réalisé des performances remarquables l'an dernier.

Nous avons su continuer à améliorer l'efficacité de notre production, grâce à la poursuite de la modernisation de nos sites et à l'optimisation des processus. Mais ces gains de productivité n'ont pas suffi à compenser l'impact négatif de différents facteurs sur notre marge brute: modification de notre gamme de produits, fluctuations des taux de change, niveau intrinsèquement inférieur des marges dans le segment des entremets salés

(acquisition de FIS), pression continue sur les prix et fortes hausses du prix de certaines matières premières naturelles. C'est la raison pour laquelle, en termes comparables, la marge brute de Givaudan est en baisse, passant de 47,4% à 46,1%. Ce repli n'a pas pu être entièrement compensé au niveau de notre bénéfice d'exploitation, en dépit de la bonne maîtrise de nos coûts.

Nous avons entamé, dès août 2003, une action destinée à lancer une série de mesures pour améliorer notre marge, afin de compenser l'érosion constatée dans les résultats semestriels. L'accent a été mis sur l'optimisation de nos profits dans le segment des entremets salés, afin de retrouver le niveau d'avant l'acquisition de FIS. L'un des éléments-clés de cet effort a été d'achever le transfert de nos activités de production d'arômes au Royaume-Uni vers d'autres sites européens.

Nous avons également procédé à une évaluation détaillée de tous nos facteurs de coûts. Dans certains cas, des mesures ont été prises immédiatement; dans d'autres, leur mise en place est en cours. Ces mesures, qui imposeront la suppression de 300 emplois, se traduiront par des économies annuelles de l'ordre de CHF 67 millions, dont CHF 47 millions auront un impact positif sur nos résultats en 2004.

Nos efforts de rationalisation des coûts ne nous ont pas empêchés de poursuivre notre politique dynamique d'investissement dans nos capacités de production, de création et de recherche. Les fondations

de notre croissance future ont ainsi été posées. Sur le continent asiatique, marché présentant la croissance la plus rapide, nos capacités de production d'arômes sur le site de Fukuroi (Japon) sont en cours d'expansion, un nouveau centre de création technique a vu le jour à Singapour et un projet a été lancé à Shanghai, pour y établir un nouveau site de production d'arômes. Un ambitieux programme d'expansion est également en cours sur notre site de Cincinnati (États-Unis), supportant notre stratégie pour les entremets salés.

Notre activité d'Ingrédients de parfumerie est recentrée sur les spécialités brevetées, ce qui a eu un impact majeur sur notre site de production chimique en Suisse. Les volumes de production de nos substances de base destinées aux ingrédients standards ont été considérablement réduits, du fait de l'abandon de produits tels que Liliat ou les filtres solaires. Dans le même temps, la construction d'une nouvelle installation universelle à Vernier (Suisse) s'est achevée conformément au calendrier prévu.

Fournir des solutions sensorielles innovantes en répondant aux besoins de nos clients pour le développement de nouveaux produits est le principal facteur de notre réussite future. En 2003, quatre nouvelles molécules brevetées sont venues s'ajouter à la palette de nos créateurs en parfumerie et une série de nouveaux ingrédients alimentaires a élargi l'éventail des possibilités de nos aromaticiens. De nouveaux progrès ont été enregistrés dans le développement

de technologies pour la diffusion ciblée de nos substances olfactives. Des outils innovants d'aide à la création nous permettent de créer de nouvelles substances odorantes et aromatiques, dans un processus d'interaction en temps réel avec nos clients, mais aussi entre nos différents centres de création à travers le monde. Nous avons profité de la "Journée de la Création", le 16 octobre 2003 à notre centre de recherche en arômes de Cincinnati, pour présenter aux actionnaires et analystes les principales nouveautés de notre portefeuille de produits.

Le 31 décembre 2003, Errol Stafford, président de la Division Parfumerie, a pris sa retraite. C'est sous sa direction que notre activité de Parfumerie fine a renoué avec la croissance à deux chiffres et que celle des Parfums pour les produits de consommation a atteint une croissance systématiquement supérieure à celle du reste du marché. C'est également lui qui a mené à bien notre stratégie de réorientation de notre portefeuille de produits vers les spécialités chimiques brevetées. Michael Carlos, précédemment directeur de l'unité des parfums pour les produits de consommation au niveau mondial, a repris la tête de la Division Parfumerie. Je souhaite la bienvenue à ce membre chevronné de notre équipe de Direction et remercie Errol Stafford pour son immense contribution à la réussite de Givaudan, pour son esprit d'équipe et pour l'amitié qu'il m'a témoignée à titre personnel. J'espère qu'il continuera à nous faire profiter de ses conseils avisés, forts d'une longue expérience au sein de notre branche.

Je tiens également à remercier personnellement tous les employés de Givaudan à travers le monde pour le dévouement et l'enthousiasme dont ils ont su faire preuve en dépit d'une conjoncture difficile. J'ai la conviction que la qualité, la passion et la discipline de nos collaborateurs restent les principaux atouts pour la réussite dans notre branche.

Le processus de concentration de nos clients est appelé à se poursuivre. Et les nouvelles exigences réglementaires sont une contrainte supplémentaire pour nos activités. Givaudan entend relever ces défis grâce à des solutions complètes dans le domaine du développement de nouveaux produits, une chaîne logistique efficace au niveau mondial et une forte expertise sur les questions réglementaires. Nous avons, par ailleurs, l'intention de prendre une part active au processus de concentration de notre branche, pour autant que se présentent des acquisitions offrant une réelle valeur ajoutée. Le principal facteur de notre création de valeur reste une croissance organique profitable, laquelle repose sur notre expertise sensorielle et notre connaissance du marché inégalée. Notre forte position sur le marché international et les mesures récemment mises en place pour améliorer notre efficacité vont, j'en suis sûr, contribuer à améliorer encore nos performances en 2004.

Dr Juerg Witmer
Directeur général

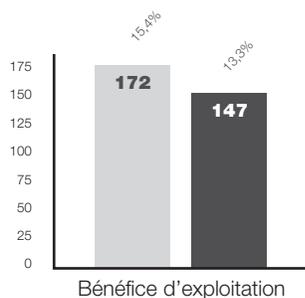
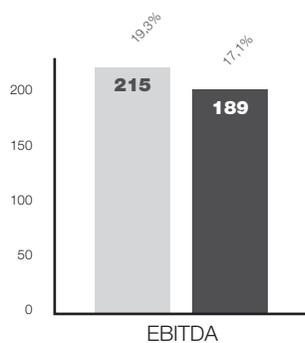
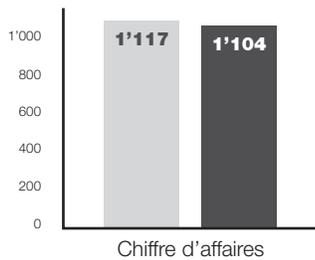
Division Parfumerie



Les randonneurs qui sillonnent les Alpes suisses entre 1'000 et 1'600 mètres ont parfois la chance de rencontrer un rosier sauvage unique en son genre, qui ne pousse qu'en milieu abrité et protégé du froid. Arbuste peu fourni et à courtes branches, il porte des fleurs d'un rouge cramoisi éclatant et au parfum parmi les plus tendres qui soient. *Rosa pendulina*, connu aussi sous le nom d'églantier des Alpes (*Rosa alpina*), dégage une odeur variant entre celles de la rose centifolia et du bouton de tilleul. Associée au parfum résiné si particulier de ses feuilles, elle forme une superbe composition naturelle. Le parfum reconstitué de *Rosa pendulina* est une grande source d'inspiration pour la création de plusieurs fragrances envoûtantes.

Division Parfumerie

2002
 2003
 en millions de francs suisses
 et exprimé en pourcentage du
 chiffre d'affaires



EBITDA: "Earnings Before Interest (and other financial income), Tax, Depreciation and Amortisation". Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2003, la Division Parfumerie a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 1'104 millions, soit une croissance de 5,0% en monnaies locales et un repli de 1,2% en francs suisses, un résultat nettement supérieur à la croissance générale du marché. La hausse en monnaies locales résulte notamment d'une forte croissance à deux chiffres de notre segment de Parfumerie fine et d'une croissance soutenue, à un seul chiffre, de celui des Parfums pour les produits de consommation. Les ventes de l'activité Ingrédients ont encore baissé en raison de l'abandon progressif de la production des filtres solaires et de la réduction des ingrédients standards dans notre portefeuille de produits. Ces changements s'inscrivent dans la poursuite de notre stratégie de réorientation vers des spécialités à plus forte valeur ajoutée. La forte croissance du chiffre d'affaires de la Division est une performance réalisée dans un contexte de pression accrue sur les prix et de regroupement du marché.

Notre bénéfice d'exploitation, hors frais de restructuration de CHF 14 millions (mesures d'amélioration de notre marge), s'est établi à CHF 161 millions, soit une marge d'exploitation de 14,6%. Ce repli de 0,8 points par rapport à 2002 s'explique par la réduction de notre marge brute, alors que toutes les autres charges ont été maintenues à un niveau inférieur ou égal à la croissance de notre chiffre d'affaires. La baisse de notre marge brute résulte essentiellement des effets de change et de la restructuration de notre portefeuille d'ingrédients de parfumerie.

Parmi les principaux investissements réalisés en 2003 figurent la poursuite de l'expansion de nos capacités de production et de marketing en Chine et à Singapour, ainsi que la construction d'une installation universelle à Vernier (Suisse), destiné aux substances aromatiques brevetées, inauguré le 9 novembre 2003. La forte croissance continue de l'activité des parfums pour les produits de biens de consommation nous a conduit à initialiser un projet d'expansion de la capacité de notre salle de mélanges à Vernier. Cette augmentation de capacité permettra à Givaudan de rester une référence dans sa branche en termes de délai de production démontrant notre engagement auprès de nos clients.

Parfumerie fine

Le chiffre d'affaires de la Parfumerie fine a affiché une forte croissance à deux chiffres en monnaies locales, malgré l'érosion accélérée des activités existantes et la baisse générale du marché, comprise entre 2% et 3%. Le nombre de nouveaux lancements a encore augmenté, faisant plus que compenser l'essoufflement des ventes de nos produits existants. La contraction du marché, associée à la pression sur les marges de la part des revendeurs, a continué à inciter nos clients au regroupement, ce qui n'a pas empêché les modèles de distribution alternative, notamment dans le segment Spécialités de détail, de poursuivre leur progression et leur gain de part de marché.

La croissance de Givaudan en Parfumerie fine repose essentiellement sur le chiffre d'affaires des zones Europe et Amérique du Nord, qui représentent à elles seules 90% des ventes mondiales. Environ un quart de notre chiffre annuel est généré par les nouveaux lancements, ce qui témoigne bien de la réussite de nos investissements pour établir une relation plus étroite avec les clients, avec notamment l'ouverture de nos centres de création de New York et de Paris. C'est aussi le résultat du recentrage de nos ressources et de l'exploitation du riche patrimoine de Givaudan en Parfumerie fine. Plusieurs nouveaux parfums créés par les parfumeurs de Givaudan ont été lancés en 2003. Parmi eux :

Parfums pour femme

- *"Attraction"*
Lancôme / L'Oréal
- *"Ralph Lauren Blue"*
Ralph Lauren / L'Oréal
- *"Boss Intense"*
Hugo Boss / Procter & Gamble
- *"Brit"*
Burberry / Interparfums
- *"Gucci Eau de Parfum II"*
Gucci / Wella
- *"Cindy Crawford"*
Wella
- *"Rive Gauche"*
Yves Saint Laurent
- *"Curve Crush"*
Liz Claiborne
- *"Paradise for Women"*
Alfred Sung
- *"Celebre Ice"*
Avon
- *"Vanilla Trio"*
MAC Cosmetics / Estée Lauder
- *"Garden Blue"*
Mark / Avon

Parfums pour homme

- *"Higher Energy"*
Dior / LVMH
- *"Paradise for Men"*
Alfred Sung

Un nombre important de nouveaux lancements dans le segment Spécialités au détail complètent la liste impressionnante de nouvelles créations en Parfumerie fine assurées par les experts de Givaudan.

La remise des prix "FiFi" en Europe et Amérique du Nord a vu une fois de plus les créations de Givaudan figurer au palmarès. "Eau de Parfum" de Gucci a reçu le "FiFi" Europe et le "FiFi" France du meilleur parfum pour femme. Pour sa part, "Marc Jacobs for Men" a reçu aux États-Unis le "FiFi" du meilleur parfum pour homme.

L'ouverture de ses nouveaux centres de création a permis à Givaudan de gagner tant en réputation qu'en crédibilité. Le premier trimestre de l'année 2004 verra une série de lancements de parfums majeurs créés par Givaudan. Le marché devrait toutefois continuer à manquer de nervosité en raison du caractère incertain de la conjoncture.

Parfums pour les produits de consommation

Le segment des Parfums pour les produits de consommation enregistre une croissance supérieure à celle du reste de la branche et consolide sa part de marché pour la troisième année consécutive. En dépit de l'inertie du marché, résultant à la fois de la pression continue sur les prix et d'une concurrence intense, le chiffre d'affaires affiche une croissance en monnaies locales forte à un chiffre, après une croissance à deux chiffres en 2002. Givaudan a concentré ses efforts sur ses principaux clients et leurs grandes marques, ce qui a permis au groupe de conserver un taux élevé de conclusions de nouveaux contrats sur les dernières années.

Nous maintenons un fort niveau des ventes et de nouveaux contrats en produits pour textiles et produits de toilette, principal segment de Givaudan. L'année 2003 se distingue par ailleurs par une excellente croissance des segments soins corporels et produits d'entretien, avec d'importants nouveaux contrats signés. Comme ces deux dernières années, toutes nos zones affichent une bonne croissance, y compris les marchés matures d'Europe et d'Amérique du Nord. Le segment produits d'entretien s'est particulièrement distingué par ses performances en Amérique du Nord, tandis que la croissance en Europe a surtout bénéficié des résultats en produits pour textiles et produits de toilette. Les récents investissements en Afrique et au Moyen-Orient ont commencé à porter leurs fruits.

L'Amérique latine affiche une forte croissance, avec un taux à deux chiffres au Mexique et en Argentine. La part de marché de Givaudan a encore progressé dans la zone Asie-Pacifique, avec une nouvelle année de forte croissance en Chine et de bons résultats en Thaïlande, aux Philippines, au Vietnam et en Inde. Le segment soins corporels affiche une bonne croissance tant en Amérique latine que dans la zone Asie-Pacifique.

Au cours des dernières années, notre activité de Parfums pour les produits de consommation s'est employée à fournir à nos clients des produits de qualité supérieure et à forte valeur ajoutée. Givaudan a continué d'investir dans la compréhension des marchés et des consommateurs et dans les technologies de parfumerie, afin d'assurer un avantage compétitif à ses clients. Grâce à l'accent mis sur notre réseau international de centres de création, nous avons pu adapter, localement et sur mesure, nos créations parfumées aux préférences et aux habitudes spécifiques des consommateurs.

Ingrédients de parfumerie

Les ventes de nos substances chimiques brevetées et de nos spécialités ont affiché une forte croissance à deux chiffres en 2003. Malgré une concurrence sévère, nos ventes de spécialités sont restées élevées alors que Givaudan rééquilibrait son portefeuille. A la fin de 2002, Givaudan a mis fin à la production de Lilial et d'autres ingrédients

standards, dont le chiffre d'affaires était de CHF 20 millions. L'année écoulée a vu également l'abandon progressif de la production et de la vente de filtres solaires à Roche: le chiffre d'affaires s'est donc établi à CHF 46 millions, contre CHF 60 millions en 2002.

Les bases de parfums (mélanges de base), utilisées comme des blocs de constructions dans les créations de parfum, ont affiché un développement des ventes positif et deviennent un élément important de notre portefeuille. Deux nouvelles références ont ainsi été ajoutées à notre catalogue de ventes: Rose et Black Agar, une note boisée.

Nous avons mené à bien notre programme d'investissement en production de spécialités brevetées avec la construction d'une nouvelle installation universelle à Vernier. Cette installation nous donne un avantage compétitif pour la production d'ingrédients de parfumerie, qu'ils soient utilisés en interne par les créateurs de Givaudan ou vendus à des tiers.

Nos sites d'Argenteuil, de Sant Celoni et de Vernier ont récemment reçu la nouvelle certification ISO 9001:2000, valable trois ans. A l'issue d'un audit de l'ensemble de leurs processus de gestion de l'environnement, la certification ISO 14001 des sites de Sant Celoni et de Vernier a par ailleurs été reconduite pour trois ans.



Division Arômes

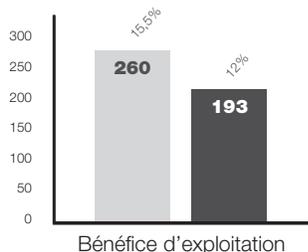
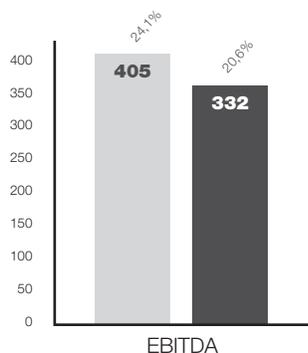
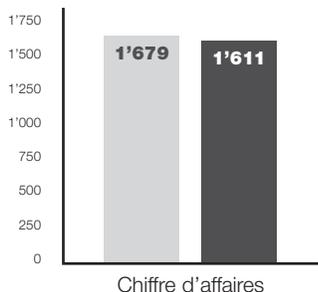


L'industrie laitière des Alpes est riche d'une longue tradition à travers l'Europe. Elle était déjà prospère au XV^e siècle: les membres de l'aristocratie et du clergé des abbayes faisaient grand cas des produits tirés du lait doux et savoureux que donnent les troupeaux élevés dans les alpages. On sait aujourd'hui, grâce aux méthodes analytiques modernes, que c'est la grande variété d'herbes aromatiques composant le régime alimentaire des bêtes qui assure le goût unique de ce lait et, par conséquent, des fromages que l'on en fait. Ces produits laitiers sont, en outre, plus riches en acides gras insaturés, meilleurs pour la santé que les autres lipides. Il existe en Suisse un fromage de montagne très particulier, le Schabziger, produit dans la région de Glaris, dans la composition duquel entre une herbe aromatique appelée *Trigonella caerulea*, ou mélilot bleu. Celle-ci donne son goût unique au fromage, dont la pâte est d'une légère couleur verte.

Les arômes de fromage sont parmi les plus appréciés pour les entremets salés. Pour être leader dans ce domaine, Givaudan a acquis, en 2003, International Bioflavors, société spécialisée dans la production d'arômes de fromage.

Division Arômes

2002 (pro forma)
 2003
 en millions de francs suisses
 et exprimé en pourcentage du
 chiffre d'affaires



Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2002.

EBITDA: "Earnings Before Interest (and other financial income), Tax, Depreciation and Amortisation". Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2003, notre Division Arômes a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 1'611 millions, soit une hausse de 11,8% en monnaies locales et de 3,5% en francs suisses. En termes comparables, notre chiffre affiche une croissance de 3,7% en monnaies locales et une baisse de 4,0% en francs suisses.

Toutes nos zones géographiques et nos principaux segments d'activités (boissons, entremets salés, confiserie et produits laitiers) ont contribué à cette croissance. L'Amérique latine affiche une croissance à deux chiffres, tandis que la zone EAMO (Europe, Afrique et Moyen-Orient) présente un taux fort, à un chiffre, suivie par les zones Asie-Pacifique et Amérique du Nord. Notre réussite s'explique par le développement de nos activités existantes, le lancement d'importants nouveaux projets dans tous nos segments et de nouvelles activités dans le domaine des services alimentaires.

En termes comparables, excluant les frais de restructuration de CHF 54 millions liés à nos mesures d'amélioration des marges, notre bénéfice d'exploitation s'élève à CHF 247 millions, soit 15,3% du chiffre d'affaires ou un repli de 0,2 points par rapport à son niveau de l'an dernier. L'optimisation de nos processus de production s'est traduite par un effet positif sur nos résultats, mais elle a été contrebalancée par les fluctuations des taux de change, le recentrage de notre gamme de produits et les marges quelque peu inférieures à la moyenne de notre segment entremets salés.

En 2003, Givaudan a continué à optimiser ses sites de fabrication au niveau mondial. Le projet d'expansion à Singapour a été mené à bien et les activités de production de Milton Keynes (Royaume-Uni) ont été transférées vers d'autres sites de production en Europe, améliorant ainsi l'efficacité globale de la chaîne logistique. Des projets d'extension de l'usine de Fukuroi (Japon) et de construction d'un nouveau site de création, production et recherche en Arômes à Shanghai (Chine) sont en cours.

Asie-Pacifique

La zone Asie-Pacifique a affiché une forte croissance en monnaies locales, avec un taux supérieur à celui du marché. Tous nos grands marchés et nos principaux segments d'activité ont réalisé de bonnes performances, en dépit du contexte difficile dû à l'épidémie de SRAS, dont les effets se sont particulièrement faits sentir au deuxième trimestre. La progression de notre chiffre d'affaires s'équilibre entre activités existantes et nouvelles affaires conclues avec de grands clients, tant nationaux qu'internationaux. A la solide croissance de nos activités existantes s'est ajoutée une forte progression de notre activité de services alimentaires et une série de nouveaux contrats sur des arômes innovants, confirmant l'ambition de Givaudan d'être leader sur les arômes authentiques des cuisines du monde.

La Chine, le Japon et l'Inde ont été une fois de plus les principaux moteurs de notre croissance dans cette zone. Le Japon, notre plus important marché, a atteint une croissance forte, bien qu'à un seul chiffre, conséquence de nouveaux contrats passés dans le segment des boissons, qui enregistre une croissance à deux chiffres. La Chine a de nouveau enregistré un taux de croissance à deux chiffres en 2003. En termes de segments, les entremets salés et la confiserie ont réalisé une bonne croissance. En août 2003, Shanghai Givaudan est entièrement passé sous le contrôle du groupe.

Shanghai Givaudan avait vu le jour en novembre 1995, sous forme d'un joint-venture entre Givaudan SA et une société partenaire chinoise.

Afin de faire face à la hausse de la demande dans cette zone, Givaudan a mené à bien le projet d'expansion de son centre de création, production et recherche à Singapour. Ce nouveau centre va nous permettre de satisfaire des clients de plus en plus nombreux et à la recherche de nouveaux arômes, mais aussi de leur assurer l'expertise industrielle nécessaire pour leur application dans divers aliments et boissons. Au Japon, notre projet d'extension du site de Fukuroi est en cours; terminé, il nous permettra d'augmenter nos capacités de production et de stockage en optimisant nos processus. La création d'une nouvelle usine de production d'arômes et d'un centre de recherche à Shanghai pour l'ensemble de cette zone est en phase préparatoire. Ces projets vont permettre à Givaudan de conserver et de consolider sa position de leader dans la zone Asie-Pacifique, laquelle affiche la croissance la plus rapide sur le marché des arômes.

Europe, Afrique et Moyen-Orient

Les ventes globales de la Division Arômes en Europe, Afrique et Moyen-Orient (EAMO) ont surpassé le niveau du marché pour la troisième année consécutive, renforçant ainsi notre position de leader. Tous nos segments-clés ont contribué à ce résultat positif, celui des

boissons enregistrant notamment une croissance à deux chiffres. La progression des ventes au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal et dans les pays d'Europe de l'Est a largement dépassé le taux de croissance des marchés locaux, alors que la France, le Benelux, l'Italie et l'Allemagne ont enregistré de bonnes performances. Ces résultats positifs ont bénéficié d'un fort taux de conclusion de nouveaux contrats dans tous nos segments, de revenus en hausse sur nos services alimentaires et d'une approche plus ciblée de nos principaux clients dans cette zone et dans le reste du monde.

2003 a vu l'inauguration d'un site dédié aux applications pour l'Europe de l'Est à Vienne, ainsi qu'un bureau de vente en Ukraine. La présence renforcée de Givaudan sur les marchés à croissance rapide d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient lui donne des ressources supplémentaires pour fournir un service optimal à ses clients, condition préalable à la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires.

L'acquisition de l'ancien centre de recherche culinaire de Nestlé, à Kempthal (Suisse), va permettre à Givaudan de continuer à rationaliser ses activités de développement et de marketing pour le segment culinaire dans la zone EAMO. Givaudan a également étendu ses capacités de production de produits granulés, afin de faire face à la demande croissante que rencontre cette technologie innovante. Le transfert des activités de

production de Milton Keynes (Royaume-Uni) vers d'autres sites européens a été mené à bien, nous permettant ainsi d'améliorer sensiblement l'efficacité de nos opérations.

Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires de la zone nord-américaine affiche une légère progression par rapport à l'an dernier, grâce aux bonnes performances du second semestre. Les conditions climatiques maussades durant la période estivale ont eu un impact sur les ventes du premier semestre. La croissance enregistrée au second semestre provient notamment de la hausse de notre segment boissons au cours du dernier trimestre. Les investissements de Givaudan en services alimentaires ont eu un impact positif. Le segment confiserie a, quant à lui, vu ses ventes croître de façon régulière tout au long de l'année.

International Bioflavors (IBF), société spécialisée dans la production d'arômes de fromage, de beurre et de crème, dont nous avons fait l'acquisition au début de l'année 2003, a été entièrement intégrée à notre zone nord-américaine et à nos activités de recherche sur les arômes. Les produits d'IBF ont soutenu une forte croissance et permis d'étoffer le portefeuille de Givaudan dans ce segment. Un programme a été mis en place pour tirer parti de ces produits et technologies à travers nos autres régions. Des investissements technologiques ont été

réalisés pour le contrôle des processus dans la fabrication des arômes d'agrumes sur notre site de Lakeland (Floride). Ce site produit des ingrédients brevetés à base d'agrumes pour la vente directe aux clients internationaux et pour l'usage interne de nos aromaticiens. Un nouveau centre de développement pour les entremets salés à Cincinnati fait actuellement l'objet d'importants investissements. Il réunira aromaticiens, chercheurs, chefs cuisiniers et commerciaux, tous spécialisés dans le segment des entremets salés.

Amérique latine

Par rapport à l'an dernier, l'Amérique latine a enregistré une progression à deux chiffres en monnaies locales. Cette croissance a touché tous les principaux marchés, sur fond d'amélioration de la conjoncture économique au cours de l'année, et provient essentiellement des performances du Mexique, de l'Argentine et de la Colombie. La croissance de la zone latino-américaine est le résultat d'importants nouveaux contrats dans tous nos principaux segments. Ces succès et le soin apporté à nos relations avec nos principaux clients nous ont donné les moyens de tirer parti de l'amélioration de la situation économique dans cette zone. L'expansion de nos compétences techniques et nos investissements stratégiques dans les domaines des entremets salés, des services alimentaires et des produits à la menthe se sont traduits par la conclusion d'importants nouveaux contrats au

cours de l'année et ouvrent d'intéressantes perspectives de croissance pour Givaudan dans cette zone. Les dernières activités TasteTrek™ menées en Amérique latine ont donné le jour à de nouveaux arômes de fruits et à des concepts culinaires bien accueillis par nos clients.

À la suite de l'acquisition de FIS, d'importants investissements ont été réalisés pour soutenir notre production d'entremets salés au Brésil. L'expansion de nos laboratoires de création et de recherche au Mexique va nous doter de capacités et de ressources supplémentaires pour ce marché. L'attention continue accordée à l'efficacité de nos opérations et de notre chaîne logistique a permis à Givaudan de consolider sa position par rapport à la concurrence et d'améliorer la qualité de son service clientèle. En dépit de l'instabilité de l'environnement économique, le marché latino-américain reste une zone importante pour l'avenir de Givaudan en tant que leader mondial de l'industrie des arômes.



Recherche et Développement

La nature a toujours fixé les bases de notre jugement olfactif. C'est donc en toute logique que nous nous tournons vers elle pour y découvrir de nouvelles molécules et de nouveaux concepts olfactifs. Depuis vingt ans, la technique de capture d'odeurs dite "Headspace" joue un rôle capital dans ce domaine de la recherche. Ces dix dernières années, Givaudan a adapté cette technologie à une application de terrain en conditions extrêmes, par exemple à haute altitude et en forêt tropicale. Givaudan a ainsi passé en revue les odeurs de près de deux mille végétaux (fleurs, feuilles, fruits, bois, herbes et même racines) venus du monde entier. Quelque quatre cents de ces parfums ont été

reconstitués et sont désormais à la disposition des créateurs en parfumerie de Givaudan, pour une grande variété d'applications en parfumerie fine ou produits de consommation. Cette méthode de capture d'odeur ne détruisant pas le végétal étudié, il est possible de l'appliquer même aux espèces fortement menacées. L'un des projets de recherche de Givaudan porte justement sur les odeurs de la flore en voie de disparition.

A gauche: capture de l'odeur de l'éritriche nain (*Eritrichum nanum*), ou "ne-m'oubliez-pas", au sommet du Piz Nair (3150m, Engadine). En Europe, cette fleur est l'espèce végétale

odorante poussant à la plus haute altitude. Si vous avez la chance de croiser un jour cette fleur unique en son genre, elle vous rappellera sans doute le "ne-m'oubliez-pas" commun, mais ses tiges sont beaucoup plus courtes et ses fleurs resserrées forment une sorte de petit coussin présentant une superbe couleur bleu ciel, quasi unique dans le règne végétal. Le parfum floral, chaud et complexe qu'elles dégagent au cours de l'après-midi, lorsque les rayons du soleil ont fait fondre la pellicule de glace qui recouvre souvent leurs pétales, est venu enrichir la palette de nos créateurs.



Recherche et Développement

Givaudan a poursuivi son ambitieux programme d'investissement dans l'innovation, ce dont témoigne les 8,0% de notre chiffre d'affaires affectés à la recherche et au développement de produits. Nos centres de recherche fondamentale de Cincinnati (Arômes) et de Dübendorf (Parfums) continuent de travailler en étroite collaboration sur certains projets communs, tout en se concentrant par ailleurs sur les besoins spécifiques des deux divisions. En octobre 2003, Givaudan a présenté la gamme complète de ses capacités technologiques de recherche et d'applications à des investisseurs et à des analystes invités au centre de recherche de Cincinnati. Temps fort de cette journée: Givaudan a présenté une démonstration de son réseau de création en temps réel, instrument unique dans l'industrie des arômes et des parfums. Cet outil novateur permet à Givaudan de procéder à des téléconférences olfactives: parfumeurs et aromaticiens se connectent à une salle de conférence virtuelle sur Internet, qui leur permet de mélanger en temps réel divers parfums ou arômes grâce à la technologie exclusive du Virtual Aroma Synthesiser (VAS). Les goûts et les odeurs sont alors testés et évalués en temps réel par le client présent dans la salle de conférence.

Parfumerie

Notre recherche en Parfumerie conserve une excellente dynamique, avec un pipeline de développement foisonnant de molécules, systèmes de diffusion et outils de création. D'importants progrès ont par ailleurs été réalisés dans notre compréhension des phénomènes sensoriels. Un chiffre impressionnant de 27 demandes de brevet ont été déposées, portant sur un large éventail de produits et de technologies. Temps fort de nos activités de recherche en Parfumerie l'an passé: quatre nouvelles molécules brevetées sont venues s'ajouter à la palette de nos créateurs: Pharaone, note de tête verte et épicée, à haut pouvoir de diffusion; Floridile, note fruitée et chaude évoquant la pêche; Belambre, nouvelle odeur à fort impact à mi-chemin entre le boisé et l'ambéré, et Toscanol, note sucrée et épicée, puissante et linéaire. L'introduction de ces molécules s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de Givaudan qui consiste à rééquilibrer son catalogue d'ingrédients en faveur des spécialités brevetées. La sélection d'une nouvelle molécule captive est une tâche délicate car au-delà de l'odeur primaire, c'est le profil d'interaction et de réaction en présence d'autres ingrédients et de bases porteuses, lessive en poudre par exemple, qui est important.

Notre unité de recherche sur les processus chimiques a continué d'améliorer la synthèse d'ingrédients-clés afin d'élaborer des solutions de production présentant un rapport coût-efficacité optimal. Le recours à de nouveaux

catayseurs permet à Givaudan de produire ses ingrédients à moindre coût et dans un plus grand respect de l'environnement.

Un projet a été lancé dans le domaine de la prévention des mauvaises odeurs. Les composés sulfuriques ou aminés, présents dans les odeurs de tabac froid ou de sécrétions corporelles, sont malodorants, même en concentration très faible. Une nouvelle technologie portant sur un nouvel inhibiteur enzymatique a présenté des résultats préliminaires prometteurs, qui devraient à terme nous permettre de lutter contre la formation de mauvaises odeurs, notamment corporelles.

L'innovation technologique reste un facteur clé de réussite sur le marché de la parfumerie. Nos clients sont avant tout demandeurs de solutions pour optimiser la ténacité de leurs parfums. Givaudan a développé divers systèmes permettant de réguler la diffusion du parfum dans le temps, pour un effet olfactif prolongé. Du fait du caractère éminemment varié des applications, ces systèmes de diffusion doivent être conçus de façon spécifique, selon qu'il s'agit d'un produit pour les cheveux, la peau ou le linge. Dans l'optique d'une commercialisation, il est important d'établir que la différence par rapport aux produits existants est bien perçue par le consommateur final. Plusieurs nouveaux systèmes de diffusion ont été évalués au moyen de tests sur les consommateurs et les résultats sont prometteurs.

De nouvelles expéditions ScentTrek™ ont été menées l'an dernier en Afrique du Sud et en Inde. La mission en Afrique du Sud portait essentiellement sur la recherche et l'analyse des glaïeuls indigènes, qui font partie de la flore menacée. Du Sud de l'Inde, les chercheurs de Givaudan ont rapporté plus d'une trentaine de nouveaux parfums envoûtants, qui se distinguent notamment par leur dimension spirituelle. Les plus prometteurs sont déjà en cours d'étude par les parfumeurs de Givaudan. Les fleurons de ces odeurs chargées de spiritualité et de culture sont le Lotus bleu d'Inde, la fleur sacrée Ashok et la fleur de Henné. Ces explorations à la recherche de senteurs nouvelles nous ont également permis de découvrir de nouveaux concepts, qui montrent que nature et culture sont toujours une source intarissable d'inspiration en parfumerie.

Au-delà de l'aspect inédit et stimulant des odeurs florales que nous "capturons" et décrivons, les diverses recherches et analyses auxquelles nous procédons débouchent sur une compréhension en profondeur de la biologie végétale et de la taxonomie de ces espèces, dont certaines sont menacées d'extinction. En reconnaissance de ce travail, une espèce rare d'orchidée, récemment découverte au Costa Rica et au Panama, a été baptisée *Coryanthes kaiseriana*, du nom de l'un de nos chercheurs.

Le programme de recherche sur l'olfaction nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'odorat au niveau

moléculaire. On a pu montrer pour la première fois qu'un type unique de protéine jouant le rôle de récepteur était capable d'identifier plusieurs molécules odorantes présentes dans le bois de santal. Ces données vont nous permettre de concevoir des études de modélisation moléculaire permettant de dessiner et de prévoir la structure de nouvelles substances odorantes. Les progrès que nous enregistrons dans la compréhension, tant des interactions entre molécules odorantes et protéines réceptrices, que des phénomènes à l'œuvre au niveau moléculaire dans la perception des odeurs vont permettre à Givaudan d'étendre et de poursuivre la rationalisation de l'utilisation efficace des ingrédients de parfumerie.

En 2003, le Musée national suisse a travaillé avec les chercheurs de Givaudan pour étudier l'histoire culturelle dans laquelle s'inscrivent les phénomènes sensoriels liés au paysage alpestre. Il en a résulté une exposition baptisée "Senteurs des Alpes", sans doute la première de son genre, entièrement centrée sur l'odorat. Le présent rapport annuel célèbre à sa façon les senteurs des Alpes avec un marque-page parfumé à l'odeur de neige aux accents de pastèque.

Arômes

La Recherche Arômes continue de relever le défi qui consiste à créer un “avantage sensoriel” par le biais de l’innovation en science et en technologie. D’importants progrès ont été réalisés dans les domaines de la modification du goût, des ingrédients nouveaux, de la libération des arômes, des SMART Systems et de la connaissance sensorielle basée sur le consommateur.

La création de solutions aromatiques innovantes est un processus intégré qui exige une expertise dans une série de domaines distincts. D’abord, il est essentiel de bien comprendre sur quoi reposent les préférences des consommateurs. Les attentes en matière de goût varient avec les pays et les communautés culturelles. L’effort entrepris en science sensorielle consiste principalement à examiner les liens entre ces préférences, reconnaître les différences culturelles et savoir désigner les composants aromatiques responsables de telle ou telle préférence, afin d’établir une véritable “cartographie” analytique et sensorielle, à laquelle nos aromaticiens se référeront tout au long du processus de développement.

La création d’arômes doit se faire dans des délais très courts, afin de satisfaire les attentes du consommateur. Le développement des SMART Systems ont facilité ce processus en permettant aux aromaticiens de communiquer de façon efficace avec les équipes de développement de nos clients. La technologie du VAS a atteint un nouveau degré de

sophistication avec le lancement d’une version miniaturisée permettant de fournir au client un service sur site unique et hautement interactif. Givaudan peut ainsi affecter ses aromaticiens du monde entier à certains projets de développement spécifiques. A l’aide d’instruments de précision, les experts de Givaudan et l’équipe de développement du client, répartis sur différents sites, peuvent contribuer collectivement au processus de création et procéder aux moindres retouches en temps réel. Enfin, l’association des outils de mesure sensorielle avec nos données sur les performances des arômes offre un système fiable d’aide à la création. Nos équipes sont ainsi plus que jamais à même de créer l’arôme correspondant parfaitement aux besoins du client.

Le développement d’ingrédients brevetés constitue toujours un point-clef de la Recherche Arômes. Nos inventions de nouveaux ingrédients innovateurs nous permettent d’assurer une grande flexibilité créative et une protection optimale de notre expertise. La faculté de modifier efficacement les attributs du goût est devenue un atout essentiel dans le processus de développement des arômes. Givaudan a commencé à exploiter les récentes avancées en génomique, afin de renforcer sa position de leader en synthèse et biotransformation pour la découverte d’ingrédients nouveaux. Ce programme devrait enrichir nos connaissances et déboucher sur des ingrédients uniques et des outils sensoriels qui vont transformer notre façon de développer les arômes. Parmi les

premières applications de cette recherche figure l’identification de plusieurs agents uniques au fort pouvoir rafraîchissant : ceux-ci viennent s’ajouter à la nouvelle gamme des compositions Evercool™ et nous permettent de procurer une sensation de fraîcheur sans menthol ou huile de menthe.

Un accent particulier a été mis sur le développement d’extraits aromatiques dotés d’un bon rapport coût-efficacité, combinés à des techniques de création permettant une déclinaison rapide des compositions. Dans le domaine des nouveaux ingrédients, plusieurs compositions aromatiques ont fait l’objet d’études pour une utilisation comme ingrédients dans les préparations alimentaires végétariennes, qui répondent à un souci accru de santé et de bien-être. Le processus de découverte à partir de produits naturels nous a par ailleurs permis d’identifier plusieurs composants à fort impact, capables d’intensifier les arômes de viande. Le programme de développement des biohydrolysats de prochaine génération pour les applications culinaires et les produits laitiers est en cours. Un ambitieux projet de développement de la technologie utilisée pour l’extraction des arômes de vanille a été lancé, afin de réagir à la pénurie actuelle du marché. De nouveaux ingrédients aromatisés à la vanille ont été conçus afin de donner aux équipes de développement de meilleurs outils pour créer les extraits naturels de grande qualité qu’exigent les clients.

La préservation des arômes et leur libération au moment voulu sont deux fonctions essentielles pour des compositions à haute performance. L'amélioration des technologies de base existantes et plusieurs projets hautement spécialisés ont débouché sur des capacités de libération des arômes sophistiquées, mais à moindre coût. Pour respecter le souci de santé du consommateur, nous avons été amenés à développer des systèmes d'encapsulation sans gélatine, imitant notre technologie Flavourburst® qui répond aux mêmes besoins.

Givaudan a continué de tirer parti de ses expéditions TasteTrek™, afin de répondre à l'intérêt croissant du marché pour des arômes plus complexes et authentiques. Lors d'une récente mission TasteTrek™ en Amérique latine, les études ont porté sur les composants volatils d'une série d'espèces de piments rouges qu'on ne trouve qu'au Mexique. Les données ainsi recueillies sont utilisées pour créer différents arômes de piment uniques et authentiques pour les assaisonnements et les snacks. Une série d'arômes pour sauces, dans la plus pure tradition asiatique, ont été créés et récemment commercialisés à partir des résultats d'une expédition similaire en Asie.





Fonctions centrales



Du fin fond de leurs vallées à leurs plus hauts sommets, les Alpes sont riches en herbes médicinales, utilisées en thés, infusions ou même sous forme de bonbons parfumés.

Le tussilage, ou pas d'âne (*Tussilago farfara*, ci-contre), en est un exemple typique. Mais il faudrait citer aussi l'arnica (*Arnica montana*), l'absinthe (*Artemisia absinthum*), la fleur de tilleul (*Tilia cordata*), le serpolet (*Thymus serpyllum*) ou le sureau noir (*Sambucus niger*).

Fonctions centrales

Ressources humaines

En janvier 2003, Givaudan a dû faire face au défi que représentait l'intégration harmonieuse des 250 employés d'International Bioflavors et du site de production de Nestlé à Kempththal (Suisse). Pour faciliter cette intégration, des processus systématiques ont été mis en place pour retenir, réaffecter ou externaliser le personnel. Nous avons relevé tous ces défis sans perturbation majeure de la marche de nos activités.

Le caractère incertain de la conjoncture économique mondiale, tout au long de 2003, a poussé Givaudan à évaluer son infrastructure et les ressources indispensables pour garantir la poursuite de sa croissance et de sa rentabilité. Cette évaluation a débouché sur plusieurs initiatives visant à améliorer nos marges dans tous nos domaines d'activité. La suppression de 160 emplois à travers le monde, sur un an, a permis au groupe de rééquilibrer ses effectifs pour se concentrer sur les possibilités de croissance.

Dans le même temps, Givaudan a renforcé sa culture de la performance et

consolidé sa position d'employeur de choix. Le processus de développement individuel, qui s'inscrit dans le programme de gestion des talents du groupe, a continué à donner à nos cadres et à nos spécialistes à travers le monde les moyens d'acquérir les nouvelles compétences nécessaires à leur propre évolution. Le processus de planification des talents nous permet d'identifier de façon systématique les candidats à fort potentiel pour les postes-clés communs à nos deux divisions. Givaudan est resté fidèle à son engagement : garantir à ces candidats qu'ils recevront les affectations ciblées leur permettant d'évoluer et d'assumer de plus grandes responsabilités.

Grâce à notre partenariat avec l'Institute of Management Development (IMD) en Suisse, un nouveau programme de développement des cadres de Direction a été lancé en mars 2003. Vingt-quatre managers à fort potentiel, venus des quatre coins du monde, ont participé à ce projet ciblé sur le développement et la mise en œuvre de stratégies d'activités globales. En outre, plusieurs initiatives de formation ont été mises en place au niveau de

chaque zone, afin d'étayer les stratégies commerciales et de faire face aux besoins apparus dans le cadre du "processus de développement individuel".

Notre philosophie d'une rémunération indexée à la performance doit rester alignée avec l'évolution de nos priorités : c'est la raison pour laquelle a été lancé un examen complet de notre politique de rémunération. Notre programme d'incitation annuelle au rendement a ainsi été remodelé, de façon à harmoniser les différents plans au niveau mondial à partir de 2004. Ce nouveau programme permettra aux managers de cibler les activités génératrices de valeur pour l'entreprise et de récompenser les contributions individuelles.

Afin de maintenir, dans l'environnement actuel, son engagement de satisfaire les besoins de ses employés en matière de prestations de retraite, Givaudan a évalué ses stratégies globales dans ce domaine, en vue de procéder à des aménagements en 2004. Le niveau des prestations qui en résultera restera compétitif. Il sera à la hauteur des

Évolution des effectifs par zone

Région	Effectif au 31.12.2002	%	Effectif au 31.12.2003	%	Variation de 2002 à 2003
Suisse	1'225	21,0	1'403	23,5	178
Europe (sans la Suisse), Afrique, Moyen-Orient	1'370	23,4	1'315	22,0	(55)
Amérique du Nord	1'652	28,3	1'650	27,6	(2)
Amérique latine	553	9,5	559	9,3	6
Asie-Pacifique	1'044	17,8	1'054	17,6	10
Total	5'844	100,0	5'981	100,0	137

besoins des employés tout en gérant le défi posé aujourd'hui par les coûts.

En 2003, les sites de Vernier (Suisse) et Sao Paulo (Brésil) ont reçu la certification SA 8000 sur la responsabilité sociale délivrée par le "Social Accountability International" (SAI). Plusieurs audits supplémentaires sont en cours en Chine, à Singapour, en France et aux États-Unis. Givaudan réaffirme ainsi son engagement en tant qu'employeur citoyen ayant une conscience aiguë de ses responsabilités sociales.

Sécurité et protection de l'environnement

Une fois encore, l'année 2003 a été pour Givaudan une année très satisfaisante dans les domaines de la sécurité, de l'hygiène sur le lieu de travail et de la protection de l'environnement. La sécurité et l'environnement n'ont nécessité aucun investissement majeur spécifique. Des investissements modestes ont été effectués pour moderniser certains équipements et améliorer notre efficacité. Nous avons également amélioré nos unités de contrôle des odeurs et nos installations de traitement des eaux usées.

Givaudan garantit le respect de ses normes de sécurité et de protection de l'environnement par des audits internes et externes. Des audits spécifiques sur la sécurité ont été menés par une compagnie d'assurance dans le cadre des audits du groupe. Ils se sont déroulés sur nos sept principaux sites en Europe et aux États-Unis. Leurs conclusions témoignent du haut degré de sécurité atteint

par Givaudan pour minimiser les risques de dommages matériels et d'interruption de son activité. Le résultat de ces audits a permis à Givaudan de ne pas voir ses primes d'assurance augmenter pour 2004.

Aucun incident majeur n'a été à déplorer en 2003, grâce aux efforts constants de Givaudan dans le domaine de la prévention. Le recours plus fréquent à l'analyse des risques appliquée aux processus et sites les plus sensibles permet de sécuriser les environnements de travail. Le nombre d'accidents du travail a encore été réduit. Nos normes strictes et notre détermination à faire de la sécurité des personnes la priorité absolue n'ont toutefois pas permis d'empêcher l'un de nos employés de tomber du haut d'un wagon-citerne et d'être grièvement blessé. Nous insistons sur l'identification systématique des situations dangereuses, afin de garantir la sécurité sur leur lieu de travail de tous les employés de Givaudan à travers le monde.

Grâce à des programmes dans le domaine de l'hygiène et de la médecine du travail (qui comprennent l'évaluation des risques sur site), nous avons continué à assurer à tous nos employés des conditions de travail sécurisées. C'est ainsi qu'aucune maladie ou dégradation de l'état de santé liées au travail n'ont été à déplorer en 2003, alors que la menace de l'épidémie de SRAS pesait sur nos opérations dans la zone Asie-Pacifique.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, Givaudan a réduit ses émissions odorantes à l'issue d'un

programme d'investissements en 2002 sur les sites de Cincinnati, de Barneveld et de Dübendorf. Les plaintes exprimées par le voisinage de ces sites restent très peu nombreuses, malgré l'augmentation générale de nos activités. Les rejets de solvants ont encore diminué. L'utilisation de solvants à base de chlorure (dont la substitution complète est actuellement à l'étude) a été continuellement réduite. Les rejets dans le milieu aquatique sont restés conformes aux réglementations locales sur tous nos sites.

Comme nous l'annonçons dans notre dernier rapport annuel, une évaluation en profondeur de notre consommation d'énergie, facteur de coûts majeur dans les opérations de Givaudan, a été menée en 2003. Ses conclusions ont démontré le bien-fondé de la modernisation de toutes nos chaudières, qui ont bénéficié d'équipements technologiques perfectionnés. D'autres points d'amélioration ont été mis en évidence.

Nous avons la conviction que le seul moyen de préserver nos normes strictes en termes de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement réside dans l'effort de discipline et la responsabilisation de tous. Pour continuer à encourager ce type de comportement, Givaudan a mené un important programme de formation pour tous ses spécialistes des questions de sécurité et d'environnement à travers le monde, lesquels sont chargés d'une tâche ambitieuse: préserver et continuer à améliorer les normes du groupe dans ce domaine.

Gouvernement d'entreprise

Structure du groupe et actionariat

Structure du groupe et actionariat

Givaudan SA, 5 chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier, Suisse, est la société mère du groupe Givaudan. Elle est cotée au SWX Swiss Exchange sous le numéro de valeur 1064593. La société n'a aucune filiale cotée en bourse. Au 31 décembre 2003, sa capitalisation boursière s'élevait à CHF 5,1 milliards.

La structure opérationnelle du groupe est décrite dans l'annexe aux états financiers consolidés (notes 1 et 5). La liste des principales sociétés consolidées figure en note 25 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Principaux actionnaires

Au 31 décembre 2003, Nestlé SA, avec 10,78% du capital de Givaudan, était le seul actionnaire inscrit avec droit de vote détenant plus de 5% du total du capital-actions. Au 31 décembre 2002, la participation de Nestlé s'élevait à 9,89% du capital de Givaudan. L'augmentation de la part détenue par Nestlé résulte de la réduction du capital-actions de Givaudan SA décidée lors de l'Assemblée générale annuelle du 11 avril 2003.

D'après les informations à la disposition du Conseil d'administration, un autre actionnaire, Harris Associates LP, détenait des actions non inscrites d'un montant supérieur à 5% du capital-actions au 31 décembre 2003.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet de SWX:

www.swx.com – [issuers] – [listed companies] – [Givaudan] – [major shareholders]

Structure du capital-actions

Capital-actions

Au 31 décembre 2003, le capital-actions de Givaudan SA s'élevait à CHF 80'000'000, divisé en 8'000'000 d'actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune et toutes entièrement libérées.

Capital-actions conditionnel

Le capital-actions de Givaudan SA peut être augmenté des deux manières suivantes :

- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 100'000) par l'exercice de droits d'option accordés aux collaborateurs et administrateurs du groupe;
- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 900'000) par l'exercice de droits d'option ou de conversion accordés à leurs titulaires en relation avec des obligations d'emprunt ou obligations semblables de Givaudan SA ou d'une autre société du groupe. Le Conseil d'administration peut exclure le droit prioritaire des actionnaires de souscrire des emprunts convertibles ou à option lorsqu'il s'agit de financer une acquisition ou d'émettre des emprunts convertibles ou à option sur le marché international des capitaux. Dans ce cas, les obligations d'emprunt doivent être proposées au public aux conditions du marché, avec un délai d'exercice d'au moins six ans pour les droits d'option et d'au moins quinze ans pour les droits de conversion et un prix d'exercice ou de conversion pour les actions nouvelles d'un niveau correspondant au moins aux conditions du marché lors de l'émission de l'emprunt.

Les actionnaires ne bénéficient d'aucun droit préférentiel pour la souscription de nouvelles actions.

L'acquisition d'actions par l'exercice des droits d'option ou de conversion et le transfert de ces actions sont soumis aux restrictions décrites plus bas.

Capital-actions autorisé

Au 31 décembre 2003, Givaudan SA ne disposait d'aucun capital-actions autorisé.

Modifications apportées au capital

Les renseignements relatifs à l'exercice 2001 sont disponibles dans la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés du rapport annuel de 2002. Les modifications apportées au capital en 2002 et 2003 sont exposées en détail dans la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés, p. 82 ci-après.

Actions

La société ne dispose que d'une classe unique d'actions. Dans la limite des restrictions détaillées ci-dessous, ces actions sont assorties des mêmes droits à tous égards. Chaque action donne droit à une voix.

Restrictions à la cession d'actions et inscription d'actionnaires fiduciaires

L'inscription au registre des actions de la société Givaudan SA avec droit de vote est soumise à la condition que l'actionnaire déclare les avoir acquises en son nom propre et pour son propre compte. L'inscription à titre fiduciaire peut toutefois être consentie par le Conseil d'administration, par voie d'un règlement ou d'accords avec institutions financières.

De plus, aucun actionnaire ne peut être inscrit avec droit de vote pour plus de 10% du capital-actions de Givaudan SA inscrit au registre du commerce. Cette restriction s'applique également aux actions souscrites par des entités liées entre elles par des accords de vote, une gestion commune ou autre relation qui agiraient de façon concertée pour contourner la règle des 10%. En revanche, elle ne s'applique pas aux actions acquises dans le cadre d'une succession, de la division d'une fortune ou du régime matrimonial.

Les restrictions relatives au transfert d'actions et à l'inscription d'actionnaires peuvent être modifiées par un vote positif de la majorité absolue des voix représentées à une Assemblée générale.

Emprunt convertible

Voir la note 18 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'autorité suprême de surveillance et de direction de l'entreprise. Il définit la stratégie et fixe des directives. Il est compétent pour tous les domaines que la loi place sous sa responsabilité. Tous les autres domaines de gestion sont entièrement délégués au Directeur général et au Comité exécutif.

Membres du Conseil d'administration

Dr Dr hc Henri B. Meier

Président

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1936

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2004

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG, Züblin Immobilien Holding AG, HBM BioVentures AG, Grand Hotel Victoria-Jungfrau AG, Eufra Holding AG, Privatbank IHAG Zürich AG, plusieurs entreprises "start-up" et de deux fondations

Dr Andres F. Leuenberger

Vice-Président

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1938

Non exécutif

Élu pour la première fois en 1994

Mandat en cours expire en 2005

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG, Metallwaren-Holding AG, MCH Swiss Exhibition Ltd, Vice-président de la "American Swiss Foundation"

Michel Bonjour*Administrateur*

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1935

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2002

Mandat en cours expire en 2004

Membre du Conseil d'administration de Nestlé Suisse SA

André Hoffmann*Administrateur*

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1958

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2006

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG,
Green & Black's Chocolate Ltd,
Glyndebourne Productions Ltd,
Brunswick Capital Ltd,
Président des sociétés Nemadi Advisors Ltd
et Living Planet Fund Management Co.,
Membre du comité exécutif du Fonds mondial
pour la Nature (WWF)

Prof. Dr John Marthinsen*Administrateur*

Professeur, de nationalité américaine, né en 1949

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2006

"The Distinguished Chair in Swiss Economy"
au Babson College

Membre du "Glavin Center for Global Management"

Prof. Dr Dr hc Henner Schierenbeck*Administrateur*

Professeur, de nationalité allemande, né en 1946

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2005

Conseiller scientifique auprès du "für Ertragsorientiertes
Bankmanagement" (Münster/Westfalen),

Membre du conseil du "European Centre for Financial Services",
Membre du conseil de surveillance de la société DIA Consult AG

Dr Jürg Witmer*Administrateur*

Juriste, de nationalité suisse, né en 1948

Directeur général, exécutif

Élu pour la première fois en 1999

Mandat en cours expire en 2006

Membre du Conseil d'administration de
Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie. (Schweiz) AG

Le curriculum vitæ des membres du Conseil d'administration
peut être consulté sur le site Internet de l'entreprise:
www.givaudan.com – [about us] – [leadership] –
[board of directors]

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration
est de trois ans, sous réserve de démission ou de départ
anticipé. Les membres du Conseil d'administration sont tenus
de se retirer au plus tard lors de l'Assemblée générale suivant
leur soixante-dixième anniversaire. Le renouvellement du
Conseil d'administration se fait par rotation, de telle sorte que
le mandat d'environ un tiers de ses membres arrive à expira-
tion chaque année. Chaque membre est élu individuellement.

Le Directeur général est le seul membre exécutif du Conseil
d'administration. Aucun des membres non exécutifs n'a de
relations commerciales majeures avec la société Givaudan SA
ou l'une des filiales du groupe Givaudan.

Aucun des membres non exécutifs du Conseil d'administration n'a été membre de la Direction de Givaudan SA ou de l'une des entreprises appartenant au groupe Givaudan avant la période visée par le présent rapport.

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Givaudan a délégué certaines responsabilités à des Comités spécialisés qui se réunissent généralement avant ou après chaque séance du Conseil d'administration. Il s'agit de :

- 1 Comité présidentiel
- 2 Comité de nomination
- 3 Comité de rémunération
- 4 Comité d'audit
- 5 Comité des finances et investissements
- 6 Comité stratégique

Comités du Conseil d'administration						
Administrateur	1	2	3	4	5	6
Henri B. Meier	•	•	•			•
Andres F. Leuenberger	•			•		
Michel Bonjour		•	•			
André Hoffmann					•	
Henner Schierenbeck				•		
John Marthinsen					•	•
Jürg Witmer	•	•				•

En outre, le Conseil d'administration a délégué certaines responsabilités spécifiques à deux autres comités, composés chacun du Directeur général et de directeurs dotés d'une expertise technique : le Comité Sécurité et Environnement et le Comité "Corporate Compliance".

Le rôle des différents comités est décrit sur le site Internet de Givaudan : www.givaudan.com – [about us] – [leadership] – [board of directors] – [committees of the board]

Séances du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Givaudan a tenu quatre séances ordinaires et quatre séances extraordinaires au cours de l'année 2003. Les sept membres du Conseil d'administration ont assisté à toutes ces séances. Depuis l'indépendance de Givaudan en l'an 2000, le Conseil d'administration s'est toujours réuni au complet.

Les performances opérationnelles de l'entreprise ont été présentées par la Direction à chaque séance du Conseil d'administration. Certains membres de la Direction ont été invités à traiter des projets spécifiques. Le président du Conseil d'administration rencontre fréquemment les membres du Comité exécutif.

Tous les membres du Conseil d'administration ont un accès direct à l'intranet de Givaudan, qui contient toutes les informations internes relatives aux événements importants, aux présentations et aux modifications organisationnelles. Les membres du Conseil d'administration reçoivent en outre par courrier électronique tous les communiqués de presse et autres messages d'information adressés aux actionnaires ou aux analystes.

Les informations nécessaires à la préparation des séances du Conseil d'administration sont envoyées à ses membres par courrier électronique et par poste. Une "data-room" contenant les informations complémentaires, ainsi que des données historiques, est mise en place avant chaque séance. Les membres du Conseil peuvent y consulter les documents souhaités.

Réunion du Conseil d'administration

Une séance du Conseil d'administration de Givaudan s'est tenue au Japon en septembre 2003. En effet, il semblait particulièrement utile aux membres du Conseil de pouvoir juger sur place de l'importance des activités réalisées dans cette région. Comme le Comité exécutif de Givaudan tenait en parallèle sa réunion de Direction, les membres de la Direction ont saisi cette occasion pour organiser des réunions d'affaires dans différents pays asiatiques.



Le Conseil d'administration: Dr Jürg Witmer, Prof. Henner Schierenbeck, Prof. John Marthinsen, Dr Andres F. Leuenberger (au deuxième rang); Dr Henri B. Meier, Michel Bonjour et André Hoffmann (au premier rang).

La région Asie-Pacifique est celle dont le potentiel de croissance est le plus élevé. Elle est de ce fait très importante pour Givaudan, tant pour la division des arômes que pour celle des fragrances. Givaudan est présent au Japon depuis plus de 70 ans, ce qui lui a permis d'asseoir une très forte position en tant qu'intervenant étranger. Ceci s'avère d'autant plus remarquable que le Japon est un marché mature et fortement concurrentiel.

Le Conseil d'administration s'est réuni *in corpore* à Tokyo, au siège social de Givaudan Japon. Après la séance du Conseil d'administration, ses membres ont visité les installations de création et d'applications des arômes et des parfums, ainsi que le site de production d'arômes de Fukuroi. Les activités de l'entreprise au Japon et dans la zone Asie-Pacifique ont été

présentées au Conseil d'administration. Ses membres ont également pu constater que l'extension des installations de Fukuroi était en bonne voie. Celle-ci va non seulement augmenter les capacités de fabrication et d'entreposage, mais elle va permettre également de rendre les procédés de fabrication plus efficaces.

Les membres de la Direction régionale Asie-Pacifique basés à Singapour et à Shanghai, ont saisi cette occasion pour informer le Conseil d'administration des dernières orientations stratégiques et des principaux projets d'extension de la région:

à Singapour, l'extension du centre de création d'arômes est presque terminée, tandis que le projet d'extension de la création en parfumerie est en cours de réalisation. Le nouveau centre technique est également presque terminé et va permettre



M. Tadanao Naganuma, Président Directeur Général de Givaudan Japan KK montre au Président de Givaudan, Dr Henri B. Meier, une bouteille d'arôme citron soluble.



Une maison de thé et une plantation de thé à côté de l'usine de Fukuroi. Bien que le thé vert ne soit pas l'arôme le plus important en volume au Japon, il joue un rôle important dans la culture et le bien-être. C'est la boisson la plus consommée et la plus importante au Japon, réputée pour ses nombreux bienfaits pour la santé. Givaudan utilise des arômes de thé dans les boissons non alcoolisées, les boissons instantanées, les boissons gazeuses, les glaces et les confiseries.

à Singapour de devenir le centre d'excellence des arômes ethniques et asiatiques. Cette nouvelle installation est équipée d'un matériel d'usine pilote, avec lequel l'entreprise pourra faire des essais de production en environnement industriel. Comme la majorité de nos clients ne peuvent pas faire ces expérimentations eux-mêmes, cela augmentera d'autant leur confiance dans la réussite du produit après son lancement. Pour Givaudan, il s'agit actuellement d'un point important de différenciation par rapport à la concurrence dans la région.



Le Comité exécutif: Dr Jürg Witmer, Othmar Vock, Errol Stafford (qui a pris sa retraite fin 2003), Adrien Gonckel, Bruce Bachmeier, Dietrich Fuhrmann et Mike Davis.

En Chine, les préparatifs d'installation d'un nouveau centre régional avec une salle de mélanges d'arômes à Shanghai sont en bonne voie. La nouvelle installation de production d'arômes sera non seulement une usine de fabrication de grande capacité, mais elle disposera également d'unités de création et d'applications, qui viendront seconder Singapour face à la nécessité croissante de fournir aux clients, non seulement des arômes innovants, mais également l'expertise industrielle assurant la faisabilité de l'application prévue.

Le fort potentiel de croissance de l'Asie et les projets d'extension importants qui sont en cours vont nous permettre de conforter notre forte position dans la région afin que Givaudan possède tous les atouts nécessaires lui permettant de profiter de ce marché prometteur.

Givaudan au Japon

Givaudan a tout d'abord établi sa présence au Japon en 1930 au travers d'agents qui représentaient sa marque et a ensuite ouvert son propre bureau de vente en 1970. Aujourd'hui, l'entreprise emploie près de 200 personnes, réparties entre les deux sites de Tokyo et de Fukuroi.

Le siège social situé à Tokyo abrite des activités d'arômes et de parfumerie, ainsi que des services administratifs. Les deux divisions fonctionnent avec des équipes de création, d'applications et de vente autonomes, capables de répondre à tous les besoins particuliers des clients.

L'usine de production d'arômes est située à Fukuroi, à mi-chemin entre Tokyo et Osaka. Cette unité a été construite en 1994 et fabrique plus de 1'600 tonnes d'arômes par an. Outre la production normale d'arômes, l'usine est spécialisée dans la fabrication d'arômes d'agrumes solubles, qui sont des arômes liquides incolores utilisés dans la production de boissons incolores comme les limonades. Une extension de l'usine est en cours et sera opérationnelle dès le début 2004, ce qui permettra à Givaudan de répondre à la demande en forte croissance de cet important secteur de marché.

L'une des nombreuses raisons qui rendent le marché japonais si attractif est la présence d'une très grande diversité d'aliments dans l'alimentation régionale, ce qui offre à Givaudan de belles opportunités. Comme les ingrédients de base des aliments sont souvent amers, le masquage de ce goût présente un défi intéressant pour nos spécialistes de la Division Arômes. Ils utilisent souvent un arôme d'agrumes ou sucré, pour que le produit soit bien accepté par les consommateurs, ce qui explique que les agrumes, tout comme la vanille, sont les arômes les plus importants sur le marché japonais.

Comité exécutif

Le Comité exécutif, placé sous l'autorité du Directeur général, est responsable de tous les domaines de Direction de l'entreprise ne relevant pas de la compétence exclusive du Conseil d'administration. Les membres du Comité exécutif sont basés en Suisse, en France et aux États-Unis. Le Comité exécutif siège lors de réunions régulièrement organisées sur les sites de Givaudan à travers le monde ou par le biais de téléconférences.

Membres du Comité exécutif

Dr Jürg Witmer

Directeur général

Rejoint Givaudan en 1999, né en 1948

Nationalité suisse

Mike Davis

Président de la Division Arômes

Rejoint Givaudan en 1997, né en 1947

Nationalité américaine

Errol Stafford (jusqu'au 31.12.03)

Président de la Division Parfumerie

Rejoint Givaudan en 1992, né en 1943

Nationalité britannique

Michael Carlos (depuis le 01.01.04)

Président de la Division Parfumerie

Rejoint Givaudan en 1984, né en 1950

Nationalité indienne

Othmar Vock

Directeur financier

Rejoint Givaudan en 1994, né en 1943

Nationalité suisse

Adrien Gonckel

Technologies de l'information

Rejoint Givaudan en 1982, né en 1952

Nationalité française

Bruce Bachmeier

Ressources humaines

Rejoint Givaudan en 1995, né en 1957

Nationalité américaine

Dietrich Fuhrmann (jusqu'au 31.03.04)

Stratégie et Développement

Rejoint Givaudan en 2002, né en 1941

Nationalité allemande

Le curriculum vitæ des membres du Comité exécutif peut être consulté sur le site Internet de Givaudan :

www.givaudan.com – [about us] – [leadership] –

[management team]

Rémunérations, participations et prêts

Rémunérations

Givaudan a mis en place un plan de rémunération pour ses cadres supérieurs. Ce plan a été conçu pour attirer, motiver et récompenser les cadres pour la réalisation des objectifs ambitieux nécessaires à la croissance future de l'entreprise, à sa rentabilité et à la création de valeur pour ses actionnaires. La rémunération des cadres supérieurs se décompose en un salaire de base, une part variable liée à la performance et une incitation à long terme versée sous forme d'options d'achat. Le versement de l'incitation annuelle au rendement repose sur la réalisation d'objectifs et de paramètres précédemment convenus. Les principaux critères de performance pour les cadres supérieurs sont la croissance du chiffre d'affaires, la performance opérationnelle et le taux de rendement de l'actif. Cette incitation au rendement est versée au premier trimestre de chaque année, sur la base de la performance opérationnelle de l'année écoulée.

Le *Comité de rémunération* du Conseil d'administration approuve la politique de rémunération du groupe et la rémunération des membres du Comité exécutif. Il approuve, par ailleurs, les plans d'attribution d'options et autres instruments de rémunération liée au rendement, ainsi que la politique de fonds de pension.

Rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'administration

En 2003, la rémunération cumulée des membres non exécutifs du Conseil d'administration s'est élevée à CHF 820'000, contre CHF 830'000 en 2002. La rémunération 2003 se compose de CHF 490'000 d'honoraires pour les membres du Conseil (CHF 70'000 par membre et CHF 140'000 pour le Président), de CHF 260'000 d'honoraires pour les séances des Comités et d'une contribution forfaitaire aux frais d'un total de CHF 70'000. Il faut y ajouter l'attribution de 37'100 options d'achat. Ces options, qui seront librement utilisables dès le 17 mars 2005, représentaient une valeur totale de CHF 210'357 à la date de leur attribution.

Rémunération des membres du Comité exécutif et du Directeur général

En 2003, la rémunération cumulée des membres du Comité exécutif, y compris le Directeur général, s'est élevée à CHF 6'187'329. Ce chiffre tient notamment compte de la rémunération annuelle complète d'un membre supplémentaire ayant rejoint le Comité exécutif en mai 2002. Cette rémunération ayant été versée dans la monnaie locale du pays de résidence des différents membres du Comité exécutif, les montants ont été convertis aux fins du présent rapport aux taux de change moyens. La rémunération totale se décompose en un salaire annuel de base (CHF 3'118'518, soit une hausse de 2,8% en monnaies locales), une part variable versée sur la base des performances opérationnelles de l'année 2002 (CHF 2'398'438), la rémunération du Directeur général, membre exécutif du Conseil d'administration (CHF 160'000) et d'autres avantages en nature (CHF 510'374). En plus de cette rémunération ont été attribuées 205'300 options d'achat. Ces options, qui seront librement utilisables dès le 17 mars 2005, représentaient une valeur totale de CHF 1'164'051 à la date de leur attribution.

En plus de la rémunération détaillée ci-dessus, des dépenses annualisées d'un montant de CHF 757'525 ont été consenties au titre de primes complémentaires pour la retraite des membres du Comité exécutif sans le Directeur général. Un montant de CHF 2'342'000 a également été dégagé à l'intention de deux membres du Comité exécutif, l'un étant parti en retraite le 31 décembre 2003, l'autre se retirant au début de l'année 2004.

Ce montant est composé de leur rémunération et d'avantages complémentaires qui seront versés ultérieurement.

Rémunération du Conseil d'administration: membre le mieux rémunéré

Le membre du Conseil d'administration le mieux rémunéré, soit le Directeur général, a reçu en 2003 une rémunération cumulée de CHF 1'409'533. Cette rémunération se décompose en un salaire annuel de base de CHF 640'000 (soit une hausse de 2,4%), une part variable liée à la performance s'élevant à CHF 572'579 et calculée sur la performance opérationnelle de l'année 2002, une rémunération de membre du Conseil d'administration de CHF 160'000 et d'autres avantages en nature pour un montant de CHF 36'954. A cette rémunération s'ajoute l'attribution de 50'300 options d'achat. Ces options, qui seront librement utilisables dès le 17 mars 2005, représentaient une valeur totale de CHF 285'201 à la date de leur attribution.

En plus de la rémunération détaillée ci-dessus, une prime complémentaire de retraite a été mise en place à l'intention du Directeur général. La dépense annualisée au titre de cette prime s'élève à CHF 208'744. La prime totale de retraite à laquelle peut prétendre le Directeur général à l'âge de 65 ans, composée de la prime de retraite standard prélevée sur le fonds vieillesse de l'entreprise, des primes de sécurité sociale (AHV/AVS) et des primes complémentaires, s'élève à un montant maximum de CHF 350'000 par an.

Rémunération spéciale des membres du Conseil d'administration et de la Direction ayant quitté l'entreprise en 2003

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été versée au cours de la période sous revue.

Rémunération des anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction

La somme de CHF 30'000 a été versée à un ancien membre non exécutif du Conseil d'administration pour des services de consulting rendus au cours de la période visée par le présent rapport.

Le programme de participation par achat d'actions de Givaudan est décrit en détail dans la partie financière du présent rapport (note 7 sur les avantages sociaux). Aucune action n'a été attribuée à un membre du Conseil d'administration ou de la Direction ni à un quelconque de leurs proches au cours de l'exercice 2003.

Détention d'options d'achat

Les options d'achat de Givaudan sont entièrement négociables. On entend par valeur à l'attribution leur valeur sur le marché à la date de leur attribution.

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat attribuées au cours des dernières années et détenues par les membres non exécutifs du Conseil d'administration au 31 décembre 2003.

Année d'attribution	Date d'échéance	Date de libération	Symbole	Prix d'exercice (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	21 juil. 2003	GIVHI	560	100:1	1,0961	204'000
2001	20 fév. 2006	19 fév. 2004	GIVUP	520	100:1	1,0120	245'000
2002	29 jan. 2007	28 jan. 2005	GIVBB	590	10:1	8,1200	32'200
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	GIVMS	525	10:1	5,6700	37'100

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat attribuées au cours des dernières années et détenues par les membres du Comité exécutif et le Directeur général au 31 décembre 2003.

Année d'attribution	Date d'échéance	Date de libération	Symbole	Prix d'exercice (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	21 juil. 2003	GIVHI	560	100:1	1,0961	0
2001	20 fév. 2006	19 fév. 2004	GIVUP	520	100:1	1,0120	1'085'000
2002	29 jan. 2007	28 jan. 2005	GIVBB	590	10:1	8,1200	164'600
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	GIVMS	525	10:1	5,6700	205'300

Selon les informations à la disposition de l'entreprise, aucun proche des membres du Conseil d'administration et/ou du Comité exécutif ne possédait d'options d'achat au 31 décembre 2003.

Détention d'actions

Au 31 décembre 2003, l'unique membre exécutif du Conseil d'administration (Directeur général) et les membres du Comité exécutif ainsi que leurs proches détenaient 441 actions Givaudan. Les membres non exécutifs du Conseil d'administration et leurs proches en détenaient 136'876.

Rémunération supplémentaire et prêts

Au cours de la période considérée, aucune autre forme de rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif ou à un quelconque de leurs proches. Aucune de ces personnes n'avait de prêt à rembourser à l'entreprise au 31 décembre 2003.

Droits de participation des actionnaires

Dans l'exercice de son droit de vote, aucun actionnaire ne peut détenir, en actions propres et représentées, plus de 10% de l'ensemble du capital-actions. Les entités liées par leur droit de vote, leur gestion commune ou autre relation, qui agissent de façon concertée pour contourner cette règle des 10% sont considérées comme un seul et même actionnaire. Cette restriction ne s'applique pas aux représentants membres d'un organe de la société, aux représentants indépendants et représentants dépositaires, dans la mesure où ceux-ci n'agissent pas de façon à contourner la restriction susdite concernant le droit de vote. Cette disposition ne peut être modifiée que par un vote positif à la majorité absolue des voix représentées lors de l'Assemblée générale.

Toute personne inscrite au registre des actionnaires disposant du droit de vote au jour fixé par le Conseil d'administration est habilitée à assister à l'Assemblée générale et à voter. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire muni d'une procuration écrite, par un représentant légal, un représentant dépositaire, une personne membre d'un organe de la société ou un représentant indépendant désigné par la société.

Les statuts de la société Givaudan SA sont conformes aux règles de majorité prévues par la législation sur les Assemblées générales. La seule exception, l'article 12.1.9 des statuts, qui prévoyait que la majorité des deux tiers était requise (au lieu de la majorité absolue prévue par la loi) dans les cas suivants: modification des clauses sur les restrictions au transfert (art. 5.3), limitation du droit de vote (art. 11.2), conversion d'actions nominatives en actions au porteur, augmentation du nombre maximum de membres siégeant au Conseil d'administration (art. 13.1), révocation d'un quart ou plus des membres du Conseil d'administration et modification de l'article 12.1.9 lui-même, a été abolie sur décision de la dernière Assemblée générale en date du 11 avril 2003.

Les actionnaires inscrits et disposant du droit de vote sont convoqués aux Assemblées générales par courrier au moins 20 jours avant la date de la réunion. Les actionnaires représentant des

actions d'une valeur nominale d'au moins un million de francs suisses peuvent demander par écrit, et ce, au moins 45 jours avant la date de l'Assemblée, l'inscription d'un point à l'ordre du jour, en exposant ce point et présentant leurs propositions.

Les actionnaires inscrits au registre et disposant du droit de vote à la date spécifiée sur l'invitation (environ deux semaines avant l'Assemblée) seront convoqués à l'Assemblée générale du 16 avril 2004.

Contrôle de la société et mesures de défense

Les statuts de Givaudan SA ne comportent aucune disposition sur l'opting out ou l'opting up. C'est le droit en vigueur qui s'applique, selon lequel toute personne acquérant plus de 33^{1/3}% des droits de vote d'une société cotée en bourse est tenue de faire une offre d'acquisition de toutes les actions cotées au SWX Swiss Exchange.

En cas de changement de contrôle de l'entreprise n'ayant pas reçu l'approbation du Conseil d'administration, les membres du Conseil et du Comité exécutif ont droit à une indemnité équivalente à deux ans de leur rémunération. En outre, toutes les options attribuées par l'entreprise aux membres du Conseil d'administration et aux employés de Givaudan sont immédiatement exerçables à un prix prédéterminé.

Audit interne

L'audit interne de l'entreprise est une fonction indépendante et objective mise en place pour aider la Direction à atteindre les objectifs qu'elle se fixe. Le rôle de l'audit interne est d'évaluer et de contribuer à améliorer la gestion des risques et les systèmes de contrôle de l'entreprise. Il s'agit en particulier d'analyser et d'évaluer l'efficacité des processus internes et de formuler, le cas échéant, recommandations et suggestions d'amélioration.

L'approche méthodologique repose sur l'audit des processus, ce qui apporte de la valeur aux entités locales et à la Direction du groupe. La rédaction de rapports d'audit et une communication efficace assurent la bonne mise en œuvre des recommandations formulées.

La fonction d'audit interne est placée sous l'autorité du Comité d'audit du Conseil d'administration. Depuis 2000, cette fonction est exercée par Jean-Pierre Wirtz, assisté du cabinet Ernst & Young pour les audits de certaines filiales.

Organe de révision

Le cabinet PricewaterhouseCoopers SA agit comme organe de révision mondial du Groupe Givaudan depuis le spin-off en 2000. Le réviseur principal est M. Ralph R. Reinertsen, partenaire.

Les honoraires du cabinet PricewaterhouseCoopers SA et des services liés à l'audit des comptes annuels du Groupe pour l'exercice 2003 se sont élevés à CHF 2,1 millions. Ce montant comprend les honoraires correspondant aux audits de Givaudan SA et de ses filiales, ainsi que les états financiers consolidés.

En 2003, le cabinet PricewaterhouseCoopers SA a par ailleurs fourni des prestations de services liées essentiellement à la fiscalité pour CHF 0,9 million.

L'évaluation des auditeurs externes est faite par le Comité d'audit du Conseil d'administration.

Politique d'information

La politique d'information et de transparence de Givaudan est détaillée dans un document qui peut être consulté sur notre site Internet: www.givaudan.com – [investor center] – [publications] – [corporate policies]

Les publications de l'entreprise (rapport semestriel et annuel, rapport sécurité et environnement) sont disponibles en version papier sur simple demande. Elles peuvent également être téléchargées sur le site Internet de Givaudan, en suivant le chemin: www.givaudan.com – [investor center] – [publications]

Autres chemins d'accès importants

Rapports trimestriels et autres communiqués de presse: www.givaudan.com – [media room] – [media releases]

Calendrier:

www.givaudan.com – [investor center] – [agenda]

Statuts:

www.givaudan.com – [investor center] – [publications] – [corporate policies]

Actions nominatives Givaudan

Evolution du cours de l'action



■ Givaudan
■ SMI (ajusté)

Les actions nominatives de Givaudan sont traitées sur virt-x, sous le numéro de valeur 1064593.



Analyse de la situation financière



Cette espèce de chèvrefeuille fait partie des fleurs odorantes d'Europe qu'ont célébré, pendant des siècles, poètes et parfumeurs. Les Allemands l'appellent couramment "Jelängerjelleber" (littéralement: plus c'est long, meilleur c'est), jolie façon de décrire l'effet captivant de son parfum frais, blanc et floral, qui culmine en fin de soirée. Les tentatives visant à capturer cette odeur fleurie unique en son genre pour en faire une huile essentielle ou un absolu ont toutes échoué. Du moins jusqu'à ce que la technologie "Headspace", combinée aux équipements analytiques les plus sophistiqués et à l'expertise de Givaudan pour identifier les composants chimiques pertinents, finisse enfin par permettre à nos scientifiques de reconstituer le parfum du chèvrefeuille. Un parfum désormais à la disposition de nos créateurs, comme ingrédient de premier plan en parfumerie fine et dans des produits cosmétiques tels que crèmes et laits pour le corps.

Analyse de la situation financière

en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma ^a
	2003	2002	2002
Chiffre d'affaires	2'715	2'674	2'796
Bénéfice brut	1'252	1'276	1'326
en % du chiffre d'affaires	46,1%	47,7%	47,4%
EBITDA ^b	521	579	620
en % du chiffre d'affaires	19,2%	21,7%	22,2%
Bénéfice d'exploitation avant charges de restructuration	408	431	432
en % du chiffre d'affaires	15,0%	16,1%	15,5%
Bénéfice d'exploitation	340	405	432
en % du chiffre d'affaires	12,5%	15,2%	15,5%
Bénéfice net	216	256	274
en % du chiffre d'affaires	8,0%	9,6%	9,8%
Bénéfice par action – de base (CHF)	27,03	30,06	31,48
Bénéfice par action – dilué (CHF)	26,93	30,02	31,44
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	481	410	
en % du chiffre d'affaires	17,7%	15,3%	

a) Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2001. Le détail des ajustements pro forma est décrit dans les annexes au compte de résultat pro forma consolidé en page 79.

b) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

Pour un groupe tel que Givaudan présentant ses résultats consolidés en francs suisses, 2003 a été une année exigeante pour les affaires et les opérations financières, tout en cherchant à préserver le capital et à améliorer la valeur de la société pour les actionnaires. Durant le premier semestre nous avons dû faire face à l'impact négatif de la guerre au Moyen-Orient ainsi que des perturbations causées par l'épidémie du SRAS, qui ont particulièrement affecté la croissance des marchés de l'est asiatique. Pendant toute l'année, les marges brutes ont connu une pression importante, de par la présence de sites de production essentiellement dans la zone Euro et en Suisse alors que les ventes sont réparties dans le monde entier, et particulièrement dans des marchés qui ont été affectés par la rapide perte de valeur du dollar US. C'était également

une tâche exigeante de gérer les risques financiers dans une période durant laquelle le marché des actions a préalablement chuté avant de reprendre avec une rapidité croissante. Les mouvements de monnaie ont également été irréguliers bien que sur l'année, l'Euro et le franc suisse se soient renforcés face aux autres monnaies. Les développements des taux d'intérêts n'ont pas eu une tendance très claire, ce qui a requis un bon jugement pour se couvrir contre les mouvements futurs des taux d'intérêt. Il existait cependant de bonnes opportunités pour restructurer la dette de la société en s'engageant dans des instruments financiers à plus long terme. Avec de telles transactions, l'effet des monnaies étrangères s'est finalement avéré neutre sur le bilan de Givaudan, limitant les pertes de change et assurant, de la sorte, une conservation du bilan à long terme.

Givaudan s'est engagé dans des programmes spéciaux de restructuration et d'économie de coût pour contrebalancer la tendance négative temporaire sur les résultats opérationnels. A la fin de l'année, des coûts de restructuration de CHF 68 millions ont été comptabilisés. Cette somme correspond aux économies annuelles qui vont débiter dès 2004. En excluant les coûts de restructuration, les résultats opérationnels 2003 auraient été plus élevés comparés aux résultats publiés, soit un EBITDA de 21,7% contre 19,2% et un EBIT de 15,0% contre 12,5%. Ces résultats seraient encore plus favorables si nous comparons les résultats en dollars US, qui est la monnaie utilisée par la plupart de nos concurrents, et qui est utilisée de manière grandissante pour la consolidation et le calcul de performance de plusieurs grandes multinationales suisses.

Le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de CHF 481 millions, supérieur à 2002, a non seulement permis de financer les investissements importants en immobilisations corporelles, d'acquérir IBF, de racheter la part de l'actionnaire minoritaire de notre société chinoise, mais a permis également des rachats additionnels de nos propres actions et de proposer le versement de dividendes plus élevés. La stratégie de rétrocéder des liquidités aux actionnaires qui ne sont pas nécessaires dans un futur proche, a été par conséquent suivie en 2003.

Le total des charges non opérationnelles montre une tendance positive. Une couverture prudente de nos risques financiers a eu un impact positif. Le mouvement à la hausse de la valeur de notre portefeuille de titres n'est pas reflété dans notre compte de résultat étant donné que la hausse de ces titres (CHF 78 millions) intervenue durant l'exercice 2003 est directement comptabilisée dans les fonds propres selon les Normes Comptables Internationales (IFRS), renforçant le ratio des fonds propres au bilan. De la même manière, la comptabilisation de nos propres

actions dans les fonds propres a également contribué à l'amélioration de ce ratio. Une bonne gestion des impôts a également permis d'atteindre une diminution du taux d'imposition moyen estimé du Groupe.

En 2003 la dette existante a été restructurée, en reportant les dates de maturité, en fixant des taux d'intérêt attractifs à long terme et en contractant de nouveaux emprunts dans des monnaies qui présentent un potentiel de perte de valeur à plus long terme. La dette nette à la fin de l'année 2003 s'élevait à CHF 378 millions, comparé à CHF 374 millions à la fin 2002. Les fonds propres représentaient un confortable ratio de 57% du total du bilan, comparé à 61% à fin 2002. En résumé, un bon flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et une gestion financière judicieuse ont contribué à une situation financière stable, même si CHF 294 millions ont été dépensés dans le cadre des deux programmes de rachat d'actions en 2003 et CHF 65 millions de dividende ont été payés aux actionnaires en avril 2003.

Les obligations sous-jacentes liées aux fonds de pension ont substantiellement diminué, grâce à de judicieuses décisions d'investissement à long terme. Ceci va générer une moindre charge liée aux fonds de pension pour l'exercice 2004.

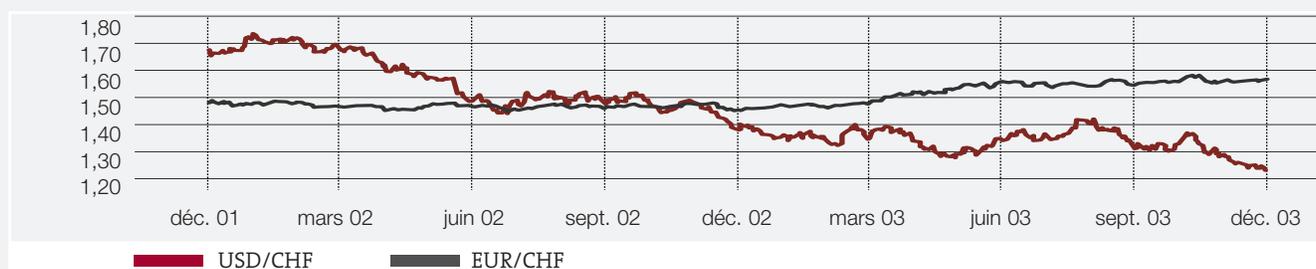
Les développements positifs de la situation financière de Givaudan ont incité le Conseil d'administration à proposer une augmentation du dividende ordinaire de 10% de CHF 8,10 à CHF 8,90 par action. De plus, un dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action sera également proposé.

Givaudan, dans une année qui n'a pas connu de grandes acquisitions, a fait un effort considérable de mise à jour de ses systèmes de comptabilité et de reporting, continue de respecter les normes comptables IFRS, améliore ses systèmes de contrôle interne et leur application, et continue de répondre aux exigences en matière de gouvernement d'entreprise.

Taux de change

Taux de change de monnaies étrangères en francs suisse

	Code ISO	unités	31 décembre 2003	moyenne 2003	31 décembre 2002	moyenne 2002	31 décembre 2001
Dollar	USD	1	1,24	1,34	1,38	1,56	1,66
Euro	EUR	1	1,56	1,52	1,45	1,47	1,48
Livre Sterling	GBP	1	2,21	2,20	2,23	2,33	2,42
Yen	JPY	100	1,16	1,16	1,16	1,24	1,26



États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note	2003	2002
Chiffre d'affaires	5	2'715	2'674
Prix de revient des marchandises vendues		(1'463)	(1'398)
► Bénéfice brut		1'252	1'276
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		46,1%	47,7%
Frais de marketing, de développement et de distribution	6	(643)	(638)
Frais d'administration		(96)	(96)
Amortissement des immobilisations incorporelles	17	(93)	(87)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	8	(80)	(50)
► Bénéfice d'exploitation		340	405
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		12,5%	15,2%
Produits (charges) financiers, nets	9	(40)	(49)
► Résultat net avant impôt		300	356
Impôt sur le bénéfice	10	(82)	(98)
► Résultat après impôt		218	258
Part des intérêts minoritaires	11	(2)	(2)
► Bénéfice net		216	256
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		8,0%	9,6%
► Bénéfice par action – de base (CHF)	12	27,03	30,06
► Bénéfice par action – dilué (CHF)	12	26,93	30,02

Bilan consolidé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2003	2002
Liquidités et placements à court terme		494	454
Titres de placement disponibles à la vente	13	366	359
Comptes débiteurs – clients	14	414	427
Stocks	15	514	471
Impôts courants – actifs	10	43	32
Instruments financiers à des fins de transaction	19	49	35
Autres actifs circulants		65	72
▶ Actif circulant		1'945	1'850
Immobilisations corporelles	16	1'012	1'007
Immobilisations incorporelles	17	1'353	1'462
Impôts différés – actifs	10	111	118
Autres actifs immobilisés		127	124
▶ Actif immobilisé		2'603	2'711
▶ Total des actifs		4'548	4'561
Dettes à court terme	18	249	532
Comptes créditeurs – fournisseurs et autres		163	145
Impôts courants – passifs	10	27	4
Instruments financiers à des fins de transaction	19	41	16
Comptes de régularisation et autres passifs à court terme		153	185
▶ Dettes à court terme		633	882
Dettes à long terme	18	989	655
Provisions	20	79	45
Engagements de prévoyance professionnelle	7	131	104
Impôts différés – passifs	10	81	70
Autres dettes à long terme		49	39
▶ Dettes à long terme		1'329	913
▶ Intérêts minoritaires	11	1	5
Capital-actions		80	87
Bénéfice non distribué et réserves		3'010	3'279
Propres instruments de capitaux propres		(9)	(118)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente		(115)	(193)
Part de fonds propres de l'emprunt convertible		10	10
Ecarts de conversion cumulés		(391)	(304)
▶ Fonds propres	21	2'585	2'761
▶ Total des passifs		4'548	4'561

Variation des fonds propres consolidés pour les exercices clôturés au 31 décembre 2002 et 2003

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	Capital actions	Bénéfice non-distribué et réserves	Propres instruments de capitaux propres	Part de fonds propres de l'emprunt convertible	Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente	Ecart de conversion cumulé	Total
► Solde au 1er janvier 2002		86	3'021	(184)	10	(90)	(59)	2'784
Mouvement de la juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente, net						(105)	-	(105)
Mouvement des impôts différés relatifs aux ajustements de juste valeur						2	-	2
Variation des écarts de conversion						-	(245)	(245)
Gains (pertes) nets non incorporés dans le compte de résultat						(103)	(245)	(348)
Emission d'actions	21	1	59	-	-			60
Dividendes versés	21	-	(57)	-	-			(57)
Bénéfice net		-	256	-	-			256
Mouvement des propres instruments de capitaux propres, nets		-	-	66	-			66
Variations nettes des autres composants des fonds propres		1	258	66	-			325
► Solde au 31 décembre 2002		87	3'279	(118)	10	(193)	(304)	2'761
Mouvement de la juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente, net						79	-	79
Mouvement des impôts différés relatifs aux ajustements de juste valeur						(1)	-	(1)
Variation des écarts de conversion						-	(87)	(87)
Gains (pertes) nets non incorporés dans le compte de résultat						78	(87)	(9)
Annulation de titres	21	(7)	(420)	427	-			-
Dividendes versés	21	-	(65)	-	-			(65)
Bénéfice net		-	216	-	-			216
Mouvement des propres instruments de capitaux propres, nets		-	-	(318)	-			(318)
Variations nettes des autres composants des fonds propres		(7)	(269)	109	-			(167)
► Solde au 31 décembre 2003		80	3'010	(9)	10	(115)	(391)	2'585

Flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre

en millions de francs suisses	Note	2003	2002
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles	23	481	410
Augmentation (diminution) des dettes à long terme, nette		363	5
Augmentation (diminution) des dettes à court terme, nette		(275)	229
Emission de capital-actions		-	-
Intérêts payés		(49)	(58)
Dividendes versés		(65)	(57)
Rachat et vente de propres instruments de capitaux propres, net		(317)	(387)
Autres		18	(7)
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités de financement		(325)	(275)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	16, 17	(158)	(92)
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		21	13
Intérêts reçus		4	7
Dividendes reçus		5	4
Achat et vente de titres de placement disponibles à la vente, nets		54	79
Achat et vente d'instruments financiers à des fins de transaction, nets		18	47
Acquisition de FIS, nette de la trésorerie acquise	4	-	(200)
Acquisition de IBF	4	(31)	-
Acquisition d'intérêts minoritaires en Chine, nette de la trésorerie acquise	11	(9)	-
Autres, nets		(17)	(1)
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités d'investissement		(113)	(143)
Effet net de conversion sur les liquidités et placements à court terme		(3)	(5)
Augmentation (diminution) des liquidités et placements à court terme		40	(13)
Liquidités et placements à court terme au début de la période		454	467
► Liquidités et placements à court terme à la fin de la période		494	454

En 2002, des titres ont été émis et des actions propres utilisées pour le paiement en nature de l'acquisition des actifs de FIS (voir note 4).

En 2003, des titres de Givaudan SA ont été rachetés et annulés (voir note 21).

Annexes aux états financiers consolidés

1. Organisation du Groupe

Givaudan SA et ses filiales (ci-après “le Groupe”), exercent leurs activités sous le nom de Givaudan. Le siège social du Groupe est à Vernier, près de Genève, en Suisse.

Givaudan est l’un des premiers fournisseurs de produits de parfumerie et d’arômes destinés à l’industrie des biens de consommation. La société opère dans plus de 100 pays et dispose de filiales dans plus de vingt d’entre eux. Elle emploie 5’981 personnes au niveau mondial. Une liste des principales sociétés du Groupe figure en note 25 des annexes aux états financiers consolidés.

Le 2 mai 2002, le Groupe a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, contrôlées par la société Food Ingredients Specialities (ci-après FIS).

Le 7 janvier 2003, le Groupe a acquis 100% des activités de International Bioflavors Inc. (ci-après IBF), située au Wisconsin (USA). Aucune information pro forma relative à l’acquisition de IBF n’est présentée.

Le 4 août 2003, Givaudan SA a racheté les intérêts minoritaires de Shanghai Givaudan Ltd.

Le Groupe est coté à la Bourse suisse (SWX).

2. Résumé des principes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards) selon le

principe des coûts historiques, modifiés par la réévaluation des actifs financiers disponibles pour la vente et des instruments financiers à des fins de transaction.

Le Conseil d’administration de Givaudan SA a approuvé ces états financiers consolidés le 27 février 2004.

La préparation des états financiers consolidés suppose que la Direction procède à des estimations basées sur des hypothèses qui influencent le montant des actifs et des passifs, les engagements hors bilan à la date des états financiers, ainsi que le montant des produits et charges, tels qu’ils sont enregistrés durant l’exercice. Si ces estimations et ces hypothèses, selon la meilleure appréciation possible de la Direction à la date de clôture des états financiers, devaient par la suite diverger de la situation réelle, elles seraient modifiées de façon appropriée durant l’exercice au cours duquel la situation aurait changé.

Les filiales consolidées sont les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, par Givaudan SA. Ce contrôle se définit comme le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d’une entreprise afin de dégager des bénéfices de ses activités. Il y a généralement contrôle lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote du capital-actions d’une société. Les entreprises acquises au cours de l’exercice considéré sont consolidées à partir de la date à laquelle leur contrôle opérationnel a été transféré au Groupe. Les filiales dont le Groupe s’est séparé sont incluses dans la consolidation jusqu’à la date de transfert de pouvoir.

L’acquisition de filiales est comptabilisée selon la méthode comptable du coût d’acquisition. Le coût d’une acquisition se mesure à la juste valeur des actifs cédés, des titres émis ou des passifs repris à la date de l’acquisition, à laquelle s’ajoutent les frais directement imputables à l’acquisition elle-même. La différence entre le coût d’acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise est enregistrée en tant que goodwill. Si nécessaire, les pratiques comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec les pratiques en usage dans le Groupe.

Evaluation des devises

Les différents postes inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe s’expriment dans la devise convenant le mieux pour refléter la substance économique des développements et circonstances relatifs à cette entité.

Les actifs et dettes des sociétés du Groupe libellés dans des devises autres que le franc suisse (entités étrangères), sont convertis en francs suisses au taux de change du jour de clôture. Le chiffre d’affaires, les frais, les charges, le bénéfice net et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l’exercice. Les écarts de conversion dus à l’évolution des taux de change entre le début et la fin de l’exercice, ainsi que les écarts entre le bénéfice net converti au taux de change moyen de l’exercice et le bénéfice net converti au taux de change de clôture sont inclus directement dans les fonds propres.

En cas de cession d’une entité étrangère, les écarts de conversion de devises cumulés sur cette entité étrangère sont transférés

dans le compte de résultat sous la dénomination “gain ou perte sur désinvestissements”.

Les bénéfices et pertes de change enregistrés dans les sociétés du Groupe – résultant de la conversion en monnaie locale de référence de leurs actifs et passifs financiers libellés en devise étrangère ou découlant du règlement de transactions effectuées en devises étrangères – sont inclus sous la rubrique “Produits (charges) financiers, nets”.

Informations par secteur

D’un secteur d’activité à l’autre, les produits ou services fournis impliquent des risques et rendements qui diffèrent fortement. Le secteur géographique fournit des produits et services dans un environnement particulier qui est sujet à des risques et rendements qui diffèrent des autres éléments opérationnels dans d’autres environnements économiques.

Chiffre d’affaires et prix de revient des marchandises vendues

Le chiffre d’affaires correspond aux montants reçus et à recevoir pour les marchandises livrées et des services rendus aux clients, après déduction des rabais sur le volume et des taxes sur les ventes. Les ventes sont reconnues dès que les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l’acheteur, ce qui se produit généralement à l’expédition des marchandises. Le prix de revient des marchandises vendues inclut les coûts de production directs correspondant aux biens produits et aux prestations fournies, ainsi que les frais généraux de production qui s’y rapportent.

Frais de recherche et de développement de produits

Les frais de recherche et de développement de produits sont inscrits à titre de charges dans le compte de résultat dès lors que, de l’avis de la Direction, les critères requis pour les comptabiliser en tant qu’actifs ne sont pas remplis.

Coûts des avantages au personnel

Les rémunérations, les charges sociales, les congés annuels et congés-maladie, ainsi que les gratifications et autres avantages non monétaires sont comptabilisés dans l’exercice au cours duquel les prestations correspondantes sont fournies par les employés du Groupe.

Plans de prévoyance

A travers le monde, le Groupe administre plusieurs plans de prévoyance en régime à prestations définies et en régime à cotisations définies, dont les actifs sont généralement gérés par des organismes distincts, agissant à titre fiduciaire. Les plans de prévoyance sont financés par des contributions des employés et par les sociétés du Groupe concernées; ils suivent les recommandations d’actuaire indépendants qualifiés.

Le personnel de la plupart des grandes sociétés du Groupe se voit généralement proposer des plans de retraite en régime à prestations définies, basées sur les années de service et sur la rémunération lors de la retraite. En règle générale, ces plans sont financés par des contributions des sociétés du Groupe et par les cotisations des employés versées à des organismes de gestion financièrement indépendants. Dans les régions où la situation locale ne permet pas d’avoir

un plan de prévoyance géré par une entité distincte, le passif correspondant est enregistré dans les comptes financiers. Les coûts annuels totaux des plans de prévoyance en régime à prestations définies se calculent en appliquant la méthode du coût unitaire projeté (projected unit credit method). Celle-ci reflète les services rendus par les employés jusqu’aux dates d’évaluation arrêtées et se fonde sur des hypothèses actuarielles portant essentiellement sur le taux d’actualisation utilisé pour calculer la valeur actuelle des prestations, sur le taux de croissance des rémunérations et sur les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs du plan en question. Les taux d’actualisation sont basés sur le rendement des obligations de grande qualité du pays concerné. Les montants correspondant aux écarts constatés ultérieurement entre ces hypothèses et la situation réelle, de même que les montants découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont amortis sur la durée moyenne future estimée d’activité du personnel actif. Les coûts des services passés sont amortis sur la durée moyenne de service jusqu’à ce que les prestations soient acquises aux employés. L’utilisation des actifs d’un plan de pension pour compenser les passifs d’un autre plan n’est pas admise, à moins que le Groupe ne dispose d’un droit juridiquement exécutoire l’autorisant à recourir aux surplus disponibles dans un plan afin de s’acquitter d’obligations prescrites par un autre.

Les contributions du Groupe à des plans de prévoyance en régime à cotisations définies sont imputées au compte de résultat de l’exercice auquel elles se rapportent.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Plusieurs sociétés du Groupe offrent des avantages à leurs employés après leur départ en retraite, assurances-maladie et assurances-vie notamment. Pour y avoir droit, l'employé doit généralement demeurer au service de l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite et avoir accompli un nombre minimum d'années de travail. Les charges prévues relatives à ces avantages sont imputées aux comptes de résultat durant les périodes au cours desquelles les employés sont au service du Groupe.

Plan d'intéressement des cadres

Le Groupe a établi un plan d'intéressement par options sur titres, afin d'aligner les intérêts à long terme de ses cadres et de ses administrateurs avec ceux des actionnaires. Les principaux cadres reçoivent une partie de leur rémunération liée à la performance sous forme d'options d'achat de titres Givaudan pouvant être exercées contre actions ou réglées en espèces. Les plans d'intéressement des cadres en option sont établis avec des actions nominatives Givaudan comme titres sous-jacents et attribués au prix de marché de ces options à la date de l'attribution. Les options sur titres sont généralement émises avec un délai d'échéance de deux à trois ans, pendant lequel elles ne sauraient être ni exercées, ni transférées. Le Groupe dispose d'un capital-actions conditionnel pour permettre l'exercice de ces options. Aucun coût de compensation n'est reconnu au compte de résultat pour l'octroi d'options sur actions basé sur le capital conditionnel, hormis le coût des charges sociales y relatif.

Imposition

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts sur les bénéfices imposables du Groupe, y compris les impôts anticipés payables sur la distribution des bénéfices reportés des filiales du Groupe. Les autres impôts non liés au bénéfice, notamment sur les biens immobiliers et sur les fonds propres, sont inclus, en fonction de leur nature, dans les frais opérationnels ou dans les frais financiers.

L'impôt différé sur le bénéfice est calculé sur la base de la méthode du report variable, qui consiste à comptabiliser le montant de l'impôt différé en fonction des différences temporaires existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et les valeurs comptables du bilan reporté. Les actifs d'impôt différé sur le bénéfice afférents au report de pertes fiscales inutilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et qu'il sera, dès lors, possible de recourir aux pertes fiscales inutilisées pour s'acquitter de l'impôt sur les bénéfices.

Les actifs et passifs de l'impôt courant et différé sur le bénéfice seront mutuellement compensés si l'impôt sur le bénéfice est prélevé par la même autorité fiscale et s'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant cette compensation.

Liquidités et placements à court terme

Les liquidités et placements à court terme comprennent les dépôts à vue et à terme, ainsi que les soldes des transactions courantes avec les banques et institutions apparentées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se composent de titres obligataires et d'actions et sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Ils sont généralement traités comme actifs financiers disponibles à la vente. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. Ils sont classés comme actifs circulants, sauf s'il est prévu qu'ils seront vendus plus de douze mois après la date du bilan. A chaque fin de période, pour les actifs financiers cotés, la valeur comptable est ajustée à la valeur de marché, celle-ci étant basée sur le cours boursier de vente au jour de clôture du bilan, avec une écriture correspondante en fonds propres. Les valeurs monétaires libellées en devises étrangères, titres de créance négociables notamment, sont ajustées pour tenir compte des éventuelles fluctuations des taux de change, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Les profits et pertes réalisés sont reconnus dans le compte de résultat lors de la cession des titres négociables ou lorsqu'il est déterminé qu'ils sont dépréciés. Les dividendes et les intérêts encaissés sont inclus dans le compte de résultat en tant que produits financiers.

A chaque fin de période, les actifs financiers non cotés sont réévalués à leur juste valeur, sur la base de prix indiqués par des institutions financières reconnues ou sur la base du prix de la dernière transaction.

On considère que des actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés lorsque la Direction estime qu'il est objectivement prouvé que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la

valeur comptable, par exemple lorsque la valeur de marché est nettement inférieure au coût d'acquisition sur une longue période. La charge correspondante est alors enregistrée dans les "Produits (charges) financiers, nets" du compte de résultat consolidé.

La plupart des instruments dérivés sont utilisés à titre de couverture. Généralement, ils ne répondent pas aux conditions comptables prévues par la norme IAS39; par conséquent, ils sont traités comme des instruments financiers à des fins de transaction. Ils sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. A la fin de la période, les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur en fonction du cours de bourse à la date du bilan, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Ils ne sont plus reconnus au bilan lorsque le Groupe n'a plus de droits contractuels sur les dérivés; le gain ou la perte réalisé(e) est alors enregistré(e) dans le compte de résultat.

Le produit des emprunts obligataires et des emprunts privés émis est crédité net de tout frais de transaction. Toute actualisation découlant du taux du coupon, en fonction de l'écart existant entre le montant nominal et le produit net de l'obligation, est amortie et imputée aux frais financiers sur la durée de vie de l'obligation. Les obligations ne sont plus reconnues au bilan à la date de leur rachat. Le produit – net de frais – des emprunts convertibles est calculé en séparant l'élément d'endettement et l'option dérivée intégrée. La juste valeur de l'élément de passif est

déterminée en utilisant le taux d'intérêt du marché pour un titre équivalent; ce montant est comptabilisé comme une dette à long terme. Toute actualisation découlant de l'écart existant entre le montant à l'émission et la valeur réelle est amortie sur la base de l'échéance des obligations. La charge correspondante est imputée aux frais financiers dans le compte de résultat. Les titres de créance sont sortis du bilan à la date de levée de l'option ou de leur rachat. Le montant résiduel du produit est attribué à l'option de conversion, comptabilisée et incorporée aux fonds propres. La valeur de l'option de conversion reste inchangée par la suite, mais elle est reclassée dans les bénéfices au bilan au moment de la conversion ou de la date de rachat.

Les informations sur la méthode de gestion des risques financiers appliquée par le Groupe figurent en note 3 des annexes aux états financiers consolidés. Des explications détaillées à ce sujet se trouvent aux notes 13, 18 et 19 des annexes aux états financiers consolidés.

Comptes débiteurs – clients

Les comptes débiteurs-clients figurent à leur valeur de réalisation anticipée. Une provision est constituée pour les créances douteuses, sur la base d'une revue périodique de tous les arriérés à recouvrer. Les dettes non recouvrables sont annulées durant l'exercice au cours duquel elles sont identifiées. La charge correspondante est enregistrée au compte de résultat consolidé sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

Stocks

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Les coûts relatifs sont calculés selon la méthode "premier entré, premier sorti". Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre, d'autres coûts directs et les frais généraux de production qui s'y rapportent, à l'exclusion toutefois des charges d'emprunt.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement enregistrées à leur coût d'acquisition ou de construction; elles sont amorties linéairement, sauf pour les terrains, qui ne sont pas amortis. La durée de vie des principales catégories d'immobilisations corporelles amortissables est estimée comme suit:

Constructions et aménagements de bâtiments	40 ans
Machines et équipements	5-15 ans
Matériel de bureau	3 ans
Véhicules	5 ans

Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en tant que charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais d'intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer l'acquisition ou la construction des immobilisations corporelles ne sont pas capitalisés. Le Groupe n'a conclu aucun contrat significatif de location-financement. Les paiements effectués en vertu des contrats de location en cours sont imputés au résultat sur une base linéaire et sur la période de location correspondante.

Immobilisations incorporelles

La valeur du goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise à la date d'acquisition. Au bilan, le goodwill sur acquisitions est enregistré en tant qu'immobilisation incorporelle; il est amorti de manière linéaire sur la durée estimée de vie utile, mais ne devra pas dépasser 20 ans. Tout goodwill ou ajustement de valeur des actifs et passifs découlant de l'acquisition d'une entité étrangère est généralement enregistré dans la monnaie locale, à la date de la transaction, et converti au taux de change de clôture.

Les autres immobilisations incorporelles tels que brevets, marques déposées, licences et techniques et procédés de fabrication sont enregistrés initialement à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique estimée, laquelle ne peut dépasser 20 ans. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées.

Dépréciation des actifs à long terme

Si la valeur recouvrable d'un actif, définie comme le montant le plus élevé entre son prix de vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est alors ramenée à la valeur recouvrable de l'actif en question. Cette réduction est enregistrée en tant que baisse de valeur dans les "Autres produits (charges) d'exploitation, nets" du compte de résultat consolidé. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, généralement sur une période de

cinq ans, avec extrapolation pour les années suivantes. Ces montants sont actualisés à un taux d'intérêt à long terme adéquat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés pour lesquels il sera probablement tenu de verser des avantages économiques, pour autant qu'une estimation fiable du montant de l'obligation puisse être effectuée. Les provisions sont révisées régulièrement et leur montant est ajusté, si nécessaire, pour refléter la plus juste estimation des obligations.

Les provisions de restructuration comprennent les pénalités liées à la résiliation des contrats de location-financement et les indemnités de licenciement. Elles sont comptabilisées pour la période durant laquelle le Groupe devient légalement ou implicitement tenu de s'acquitter de ses obligations. Les coûts liés aux activités en cours du Groupe ne sont pas provisionnés à l'avance.

Propres instruments de capitaux propres

L'achat d'actions propres et de dérivés sur actions propres est comptabilisé au coût d'acquisition (y compris les frais de transaction) et déduit des fonds propres. Les coûts d'acquisition initiaux ainsi que le produit de leur vente et autres mouvements apparentés sont comptabilisés comme variations des fonds propres, nettes.

Le coût des actions propres acquises par l'exercice des propres dérivés sur capitaux propres est égal au prix du marché à la date d'exercice comme si l'achat était fait sans l'utilisation de dérivés. La différence entre le prix du marché et le prix d'exercice est enregistrée comme gains (pertes) sur dérivés sur actions propres et reste inscrite au poste des fonds propres.

La note 21 des annexes aux états financiers consolidés fournit de plus amples informations à ce sujet.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés durant l'exercice au cours duquel leur versement a été approuvé par les actionnaires du Groupe.

Normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards)

Le IASB (International Accounting Standards Board) continue son objectif de développer des normes comptables globales en publiant des Normes Comptables Internationales (IFRS) nouvelles ou révisées. Au vu de l'acceptation d'utiliser les normes IFRS dès 2005 au sein de l'Union Européenne, le IASB se concentre à mettre en place une plate-forme détaillée de normes d'ici au 31 mars 2004.

Les normes IFRS suivantes vont, selon toute vraisemblance, entrer en vigueur au plus tard pour les exercices annuels commençant le 1er janvier 2005:

- Améliorations des Normes Comptables Internationales existantes,
- Modifications des normes IFRS 32 et 39 "Instruments financiers",

- Modifications relatives au macro-hedging (IAS 39),
- Regroupements d'entreprises, phase I,
- Avantage sur capitaux propres (option sur action),
- Contrat d'assurance, phase I, et
- Cessions d'actif et présentation d'abandon d'activités.

Dans ce contexte, le Groupe suit le développement des IFRS et évalue leur impact potentiel sur les états financiers consolidés.

3. Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers au sein du Groupe est soumise à des principes approuvés par la Direction. Ces principes couvrent le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les principes du Groupe couvrent, par ailleurs, des domaines tels que la gestion de la trésorerie, l'investissement des fonds excédentaires et l'endettement, à court et long terme.

Lorsque les circonstances s'y prêtent, certains des risques mentionnés ci-dessus sont réduits par le recours à des instruments financiers. La Direction du Groupe estime qu'il n'est pas souhaitable de supprimer ou de réduire toutes les fluctuations du marché pour générer une valeur optimale. Les instruments financiers sont donc utilisés de façon sélective, afin de créer de la valeur et de l'optimiser. Chaque mois, les sociétés du Groupe fournissent à la Trésorerie des rapports détaillés sur les positions

ouvertes en instruments financiers et sur la situation des liquidités.

Risque de change

Le Groupe opère dans le monde entier. Il est donc exposé aux fluctuations des taux de change pouvant affecter son résultat net et sa situation financière, exprimés en francs suisses.

Les risques opérationnels résultent du fait que le montant payé ou reçu en monnaie locale dans les transactions libellées en devises étrangères peut varier avec le taux de change. Pour de nombreuses sociétés du Groupe, le bénéfice net est essentiellement généré en monnaies locales. Une part importante des dépenses est effectuée en devises étrangères, en particulier l'achat de biens destinés à la revente, ainsi que les intérêts sur prêts et remboursements d'emprunts. De la même façon, un risque opérationnel existe pour les soldes nets des actifs monétaires détenus en devises étrangères. Les sociétés du Groupe gèrent ce risque opérationnel au niveau local, en recourant si nécessaire à des instruments financiers dérivés comme les options et les contrats à terme. En outre, la Trésorerie du Groupe s'appuie sur les rapports détaillés reçus chaque mois pour superviser l'ensemble des risques auxquels le Groupe est exposé dans le monde.

Le risque de conversion résulte de la consolidation des états financiers des filiales du Groupe établis en devises étrangères. L'impact sur les fonds propres consolidés du Groupe apparaît comme un écart de conversion de change.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est dû au fait que les fluctuations des taux d'intérêts peuvent entraîner des effets défavorables sur le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Ces fluctuations ont un effet direct sur les produits ou les charges d'intérêts de différents postes des actifs et passifs. Elles peuvent également affecter la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe ci-dessous sur le risque de marché. Le risque de taux d'intérêts à court terme est géré au niveau local par les sociétés du Groupe. La Trésorerie du Groupe se charge de maîtriser ce risque au niveau mondial.

Risque de marché

L'évolution de la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers peut affecter le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Les études approfondies qui précèdent les investissements, la diversification des placements, ainsi qu'un contrôle continu de leur performance et de leur profil de risque sont autant de méthodes utilisées pour réduire le risque de moins-value. Le Groupe a recours aux instruments financiers dérivés pour gérer les risques sur les investissements détenus pour la vente et les instruments d'endettement.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité que l'autre partie d'une transaction ne respecte pas ses obligations, par incapacité ou refus, ce qui entraînerait une perte financière pour le Groupe. Les comptes débiteurs-clients sont soumis à une politique active de gestion des

risques, qui s'oriente essentiellement sur l'évaluation du risque par pays, les limites de crédit, l'évaluation permanente des crédits et les procédures de contrôle des comptes. Aucune garantie n'est en général exigée. En raison du grand nombre de clients en relation avec le Groupe et de leur dispersion géographique importante, les comptes débiteurs présentent un risque minime. Les limites du risque par pays et l'exposition à ce dernier font l'objet d'un contrôle permanent.

L'exposition au risque de crédit des autres actifs et passifs financiers est maîtrisée par l'établissement d'une politique visant à limiter le risque de crédit aux contreparties particulièrement fiables. Le degré de solvabilité fait l'objet de vérifications constantes, ce qui permet de limiter le cumul du risque de crédit sur une seule contrepartie.

Risque de liquidité

Les sociétés du Groupe doivent disposer de liquidités suffisantes pour remplir

leurs obligations. Chaque entreprise gère sa propre trésorerie, ce qui inclut le placement à court terme des surplus de liquidités et l'émission d'emprunts pour couvrir les déficits de trésorerie. Ces activités sont soumises aux politiques, directives et conseils du Groupe.

4. Regroupements d'entreprises

Acquisition IBF

Le 7 janvier 2003, le Groupe a acquis 100% des activités de International Bioflavors Inc. (ci-après IBF), située au Wisconsin (USA). Aucune information pro forma relative à l'acquisition de IBF n'est présentée.

L'acquisition de IBF a été comptabilisée dans les états financiers selon la méthode du coût d'acquisition. Le résultat opérationnel de IBF depuis le 7 janvier 2003 est inclus dans le compte de résultat consolidé.

Comme mentionné dans le contrat, le prix de la transaction, hors coûts de transaction, s'élève à USD 21 millions (équivalent à CHF 30 millions) et la contre-prestation a été versée en liquidités. Le Groupe a acquis des immobilisations incorporelles consistant en goodwill et techniques et procédés de fabrication qui sont amortis linéairement sur 20 et 15 ans respectivement. L'amortissement figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Le règlement total de la vente, incluant les coûts de transaction, les actifs nets acquis et le goodwill relatifs à l'acquisition IBF sont les suivantes:

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2003
► Règlement total de la vente		31
Comptes débiteurs – clients		2
Stocks		2
Impôts différés – actifs		1
Immobilisations corporelles		1
Immobilisations incorporelles		16
Comptes créditeurs – fournisseurs et autres		(3)
Comptes de régularisation		(2)
Provisions		(1)
► Total de la juste valeur des actifs nets acquis		16
Règlement de la vente		31
Juste valeur des actifs nets acquis		(16)
► Total du goodwill	17	15

Acquisition FIS

Le 2 mai 2002, le Groupe a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS).

L'acquisition de FIS a été comptabilisée dans les états financiers selon la méthode du coût d'acquisition. Le résultat opérationnel de FIS depuis le 2 mai 2002 est inclus dans le compte de résultat consolidé. Le goodwill est considéré comme une immobilisation incorporelle et est amorti linéairement sur 20 ans, à compter de la date d'acquisition. L'amortissement du goodwill figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Dans le cadre de cette acquisition, le Groupe a acquis des droits de propriété intellectuelle consistant pour la plus grande part en savoir-faire (processus, formules et recettes indissociables) d'une valeur de CHF 339 millions. Ces droits ont été comptabilisés comme immobilisations incorporelles. Leur amortissement se fait linéairement sur une période de 20 ans et figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Le goodwill et la trésorerie liés à l'acquisition de FIS sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002
Règlement de la vente		212
Emission de titres propres à leur juste valeur à la date de l'acquisition		60
Titres propres versés à leur juste valeur à la date de l'acquisition		455
► Règlement total de la vente		727
Juste valeur des actifs nets acquis		(417)
Ajustements en 2003 de la juste valeur des actifs nets acquis		9
► Total du goodwill	17	319

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002
Liquidités versées		212
Liquidités acquises		(12)
► Mouvement net de liquidités lié à l'acquisition de FIS		200

5. Informations par secteur

Les activités du Groupe sont organisées, dans le monde entier en deux divisions opérationnelles: Parfumerie et Arômes. La présentation de ces deux divisions (secteur d'activité), constituent la classification primaire.

La segmentation géographique constitue une classification secondaire. Les secteurs d'activité se situent dans cinq grandes zones géographiques: Suisse/Europe, Afrique et Moyen-Orient (EAMO)/Etats-Unis et Canada/Amérique latine/Asie-Pacifique.

Secteurs d'activité

en millions de francs suisses	Parfumerie		Arômes		Groupe	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Chiffre d'affaires par secteur	1'112	1'125	1'615	1'559	2'727	2'684
Déduction du chiffre d'affaires réalisé entre divisions ^a	(8)	(8)	(4)	(2)	(12)	(10)
Chiffre d'affaires par secteur à des tiers	1'104	1'117	1'611	1'557	2'715	2'674
EBITDA^b	189	215	332	364	521	579
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	17,1%	19,3%	20,6%	23,4%	19,2%	21,7%
Amortissements des immobilisations corporelles	(42)	(43)	(46)	(44)	(88)	(87)
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	(93)	(87)	(93)	(87)
Bénéfice d'exploitation	147	172	193	233	340	405
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	13,3%	15,4%	12,0%	15,0%	12,5%	15,2%
Actifs d'exploitation ^c	891	863	2'402	2'504	3'293	3'367
Actifs non alloués ^d					1'255	1'194
Total des actifs consolidés					4'548	4'561
Dettes d'exploitation ^e	(48)	(41)	(38)	(47)	(86)	(88)
Dettes non allouées ^d					(1'876)	(1'707)
Total des dettes consolidées					(1'962)	(1'795)
▶ Investissements^e	63	49	95	43	158	92
▶ Nombre d'employés	2'507	2'535	3'474	3'309	5'981	5'844

a) Les prix des ventes entre divisions sont conformes aux prix du marché.

b) EBITDA: bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

c) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances. Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

d) L'actif et les dettes non alloués comprennent essentiellement le solde des impôts courants et différés sur le revenu, ainsi que les actifs et passifs financiers, qui se composent principalement des liquidités, des investissements et des dettes.

e) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

Segmentation géographique

en millions de francs suisses	Chiffre d'affaires par segment ^a		Actifs nets d'exploitation par segment ^b		Investissements par segment ^c	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Suisse	105	123	1'038	1'019	72	29
EAMO	958	832	507	495	22	15
Etats-Unis et Canada	889	945	1'201	1'313	34	28
Amérique latine	238	252	127	137	9	7
Asie-Pacifique	525	522	334	315	21	13
► Total	2'715	2'674	3'207	3'279	158	92

a) Le chiffre d'affaires apparaît par zones de destination.

b) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances. Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

c) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

6. Frais de marketing, de développement et de distribution

Les dépenses liées au développement de produits et aux activités de recherche se sont élevées en 2003 à CHF 217 millions (contre CHF 206 millions en 2002). Elles figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

7. Avantages au personnel

Le compte de résultat consolidé inclut les montants suivants, relatifs à la rémunération et aux prestations aux employés:

en millions de francs suisses	2003	2002
Salaires	509	486
Charges sociales	66	63
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à prestations définies	68	48
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à contributions définies	7	7
Autres prestations aux employés	38	37
► Total de la rémunération des employés	688	641

A la fin de l'année, le Groupe employait 5'981 personnes (2002: 5'844)

Avantages postérieurs à l'emploi

La plupart des employés sont couverts par des régimes de prestation de retraite parrainés par les sociétés du Groupe. La nature de ces régimes varie en fonction des réglementations juridiques locales, des exigences fiscales et des conditions économiques des pays dans lesquels les employés travaillent. Les autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent essentiellement des plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, notamment aux États-Unis. Ces plans sont généralement financés par des cotisations du Groupe et de ses employés à des organismes de gestion financièrement indépendants. Lorsqu'un plan n'est pas géré par une entité distincte du Groupe, l'intégralité de ce passif est inscrite au bilan du Groupe.

Les montants reconnus dans le compte de résultat pour les plans de prévoyance en régime à prestations définies sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Coût des services rendus durant l'année	37	30
Coût financier	57	56
Rendement attendu des actifs du plan	(45)	(47)
Pertes (gains) actuariels nets reconnus	19	9
► Total inclus dans la rémunération des employés	68	48

Le rendement réel des actifs des plans en 2003 s'est traduit par une augmentation de CHF 121 millions (baisse de CHF 56 millions en 2002).

Les variations, en cours d'exercice, de l'actif (passif) net reconnu au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies ont été les suivantes:

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Au 1er janvier	(85)	(95)
Total des dépenses incluses dans la rémunération des employés	(68)	(48)
Changements dans l'organisation du Groupe; acquisition de FIS	(6)	-
Cotisations payées	36	42
Prestations versées (plans non financés)	5	5
Effet des taux de change et autres	3	11
► Au 31 décembre	(115)	(85)

Les montants suivants ont été reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies:

en millions de francs suisses	2003	2002
Plans non financés		
Passif reconnu pour la valeur actuelle des engagements envers les employés actifs et retraités	(83)	(84)
Plans financés		
Valeur actuelle des engagements envers les employés actifs et retraités	(990)	(1'059)
Actifs du plan détenus par les organismes de gestion à leur valeur vénale ^a	825	683
Actifs du plan supérieurs (ou inférieurs) à la valeur actuelle des engagements	(165)	(376)
Moins		
- pertes (gains) actuariels non reconnus	133	375
- coûts non reconnus liés aux changements de plans de prévoyance	-	-
Actif (passif) reconnu pour les engagements envers les employés actifs et retraités	(32)	(1)
► Total des plans non financés et financés	(115)	(85)
Actif (passif) reconnu		
Déficit reconnu comme partie du passif pour les engagements de prévoyance postérieurs à l'emploi	(131)	(104)
Surplus reconnu comme partie des autres actifs à long terme	16	19
► Total de l'actif (passif) reconnu	(115)	(85)

a) 522 actions nominatives de Givaudan (2002 : 522 actions) sont comprises dans la valeur vénale des actifs du plan, ce pour une valeur de CHF 0,3 million (2002 : CHF 0,3 million)

Les montants ci-dessus comprennent les systèmes d'avantages postérieurs à l'emploi indépendants de la retraite. Il s'agit essentiellement de plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, dont les montants dus représentaient une valeur actuarielle de CHF 66 millions en fin d'exercice (contre CHF 58 millions en 2002). Le passif net comptabilisé est de CHF 50 millions (contre CHF 52 millions en 2002). La perte actuarielle de CHF 16 millions (perte de CHF 6 millions en 2002) n'a pas été comptabilisée.

Les montants reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies sont généralement exigibles à long terme et enregistrés en tant qu'actifs et passifs à long terme.

La société affiliée japonaise du Groupe participe au Fonds Cosmétiques de Tokyo, un plan multi-employeurs qui de par sa nature est un plan de prévoyance à prestations définies. Il est comptabilisé comme un plan de prévoyance à cotisations définies dans les états financiers consolidés étant donné que le Groupe ne possède pas suffisamment d'informations sur le plan pour le comptabiliser comme un plan de prévoyance à prestations définies. Les cotisations y relatives indiquées comme frais dans le compte de résultat étaient de CHF 0,4 million (CHF 0,4 million en 2002).

Dans de nombreux pays, le Groupe gère des plans de prévoyance en régime de prestations définies pour lesquels les hypothèses actuarielles varient en fonction des conditions économiques et sociales. Les hypothèses retenues pour les évaluations actuarielles des plans de prévoyance en régime de prestations définies les plus importants, qui se trouvent dans des pays bénéficiant d'une monnaie et de taux stables, ont été les suivantes:

	2003	2002
Taux d'actualisation	4,0 à 6,3%	4,0 à 7,0%
Taux d'augmentation des salaires futurs estimés	2,0 à 4,3%	2,0 à 5,0%
Taux de rendement attendu sur les actifs du plan	5,5 à 9,3%	5,5 à 9,3%
Taux d'augmentation relatif aux coûts médicaux	6,0%	6,0%

Plan d'intéressement des cadres

Les options sur titres indiquées dans le tableau ci-dessous ont été attribuées de façon annuelle. Au terme de la période de blocage, elles pourront être exercées ou transférées. La juste valeur de ces options est basée sur le prix du marché, en tenant compte de leurs conditions générales d'utilisation. La participation au plan d'intéressement des cadres est obligatoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des options sur titres en circulation à la fin de l'année:

Année d'attribution	Date d'échéance	Date de fin de blocage	Prix d'exercice CHF	Ratio (option : titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options en 2003	Nombre d'options 2002
2000	30 sept. 2005	21 juil. 2003	560	100:1	1,0961	841'500	2'263'000
2001	20 fév. 2006	19 fév. 2004	520	100:1	1,0120	2'436'000	2'448'000
2002	29 jan. 2007	28 jan. 2005	590	10:1	8,1200	365'900	365'400
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	525	10:1	5,6700	427'800	-

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du nombre d'options sur titres en circulation:

Nombre d'options exprimé en équivalent actions	2003	2002
Au 1er janvier	83'650	48'160
Attribuées	43'130	36'540
Vendues	(14'215)	-
Exercées	-	-
Annulées	(420)	(1'050)
► Au 31 décembre	112'145	83'650

Pour ces plans, le Groupe dispose de propres actions ou d'un capital-actions conditionnel de CHF 1 million au maximum, soit 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.

8. Autres produits (charges) d'exploitations, nets

Les autres produits (charges) d'exploitation, nets représentent principalement divers points comme des commissions aux agents, impôts pour la continuité d'activités opérationnelles et des frais de restructuration.

En 2003, le Groupe a débuté un large programme de restructuration ayant pour objectif d'améliorer la rentabilité à long terme en réduisant les coûts de structure du Groupe. Divers projets pour accroître l'efficacité des coûts ont été définis et ont déjà débuté en 2003, alors que d'autres avec un horizon plus lointain seront mis en place dans le premier semestre 2004. Dans le cadre de ce programme, 300 postes ont été identifiés et seront supprimés par des réductions de poste de travail. Les coûts de restructuration relatifs à ces initiatives de CHF 68 millions ont été chargés sous la rubrique "Autre produits (charges) d'exploitations, nets".

Voir également la note 20 sur les provisions.

9. Produits (charges) financiers, nets

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Gains (pertes) sur titres de placement détenus pour la vente, nets	(4)	(16)
Revenus en intérêts	4	11
Revenus en dividendes	5	4
Gains (pertes) de juste valeur et gains (pertes) réalisés sur instruments dérivés, nets	6	71
Charge d'intérêts	(47)	(38)
Gains (pertes) de change, nets	13	(41)
Dépréciation de titres de placement disponibles à la vente	-	(31)
Autres produits (charges) financiers, nets	(17)	(9)
► Total des produits (charges) financiers, nets	(40)	(49)

10. Impôt sur le bénéfice

Les montants imputés (crédités) au compte de résultat sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Impôts courants sur le bénéfice	81	65
Impôts différés sur le bénéfice	1	33
► Montant total des dépenses liées aux impôts sur le bénéfice	82	98

Opérant dans le monde entier, le Groupe est assujéti à l'impôt sur le bénéfice dans de multiples juridictions fiscales. Le taux d'imposition moyen estimé du Groupe est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition des différentes juridictions fiscales dans lesquelles il opère.

Les différences entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition moyen estimé du Groupe sont les suivantes:

	2003	2002
Taux d'imposition moyen estimé du Groupe	22%	23%
Effet fiscal des éléments suivants:		
- Revenu non imposable	(1)%	(2)%
- Dépenses non déductibles (incluant le goodwill)	7%	5%
- Autres différences	(1)%	1%
► Taux d'imposition effectif du Groupe	27%	27%

Actifs et passifs d'impôts sur le bénéfice

Les montants relatifs aux impôts sur le bénéfice reconnus au bilan sont les suivants:

Impôts courants sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Actifs d'impôts courants	43	32
Passifs d'impôts courants	(27)	(4)
► Actifs (passifs) d'impôts courants nets au bilan	16	28

Impôts différés sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Actifs d'impôts différés	111	118
Passifs d'impôts différés	(81)	(70)
► Actifs (passifs) d'impôts différés nets au bilan	30	48

Les montants reconnus au bilan pour les impôts différés sont reportés comme actifs à long terme et dettes à long terme. Une partie d'entre eux étant toutefois exigible, elle sera imputée ou créditée au compte de résultat de l'exercice 2004.

Les actifs d'impôts différés sur le bénéfice sont reconnus sur des pertes fiscales à reporter sur les exercices suivants, dans la mesure où la réalisation d'un gain fiscal relatif est probable. Le Groupe n'a pas de pertes fiscales importantes non reconnues. Le passif d'impôts futurs n'a pas été établi pour l'impôt à la source ou d'autres taxes exigibles sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales étrangères, car ces montants sont actuellement considérés comme faisant l'objet de réinvestissements permanents.

Les actifs et passifs d'impôts différés ainsi que les charges (crédits) d'impôts correspondantes sont attribués aux postes suivants:

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
Actif d'impôts différés nets au 1er janvier		(45)	45	4	44	48
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	-	-	-	1	1
Imputé au compte de résultats		(8)	(7)	-	14	(1)
Crédité aux fonds propres		-	-	-	2	2
Effets de change		5	(3)	-	(22)	(20)
► Actifs (passifs) d'impôts différés nets au 31 décembre		(48)	35	4	39	30

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
Actif d'impôts différés nets au 1er janvier		(37)	65	1	55	84
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	9	-	8	2	19
Imputé au compte de résultats		(23)	(8)	(4)	2	(33)
Crédité aux fonds propres		-	-	-	3	3
Effets de change		6	(12)	(1)	(18)	(25)
► Actifs (passifs) d'impôts différés nets au 31 décembre		(45)	45	4	44	48

11. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont les intérêts des actionnaires tiers dans les résultats opérationnels nets et les actifs nets des filiales de Thaïlande qui ne sont pas contrôlées à 100% par Givaudan SA, directement ou indirectement.

Le 4 août 2003, Givaudan SA a acquis les intérêts minoritaires de Shanghai Givaudan Ltd. Jusqu'à la date d'acquisition, la part des intérêts minoritaires du résultat net des opérations est enregistrée sous la rubrique "Intérêts minoritaires" du compte de résultat. Le goodwill résultant de l'acquisition s'élève à CHF 6 millions et est considéré comme immobilisation incorporelle. Il est amorti linéairement sur 20 ans dès la date d'acquisition. L'amortissement du goodwill figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

12. Bénéfice par action

Bénéfice par action – de base

Le bénéfice de base par action s'obtient en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

	2003	2002
Bénéfice net de l'exercice (en millions de francs suisses)	216	256
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
<i>Actions nominatives ordinaires</i>	8'351'879	8'692'476
<i>Actions propres</i>	(360'335)	(175'529)
	<u>7'991'544</u>	<u>8'516'947</u>
► Bénéfice par action – de base (CHF)	27,03	30,06

Bénéfice par action – dilué

Pour la détermination du bénéfice dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions dilutives potentielles.

	2003	2002
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'élimination de l'intérêt, net d'impôts (CHF 1 million contre CHF 0 million en 2002) de la conversion potentielle de l'emprunt convertible (en millions de francs suisses)	217	256
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté pour tenir compte du plan d'intéressement des cadres de 4'956 actions (2002 : 4'950) et de la conversion potentielle de l'emprunt convertible dilutif de 61'828 actions (2002 : 5'228)	8'058'328	8'527'125
► Bénéfice par action – dilué (CHF)	26,93	30,02

13. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Actions	354 ^a	338
Obligations avec et sans garantie	100	121
► Total des actifs financiers disponibles à la vente	454	459
Actifs circulants	366	359
Actifs immobilisés (inclus sous "Autres actifs à long terme")	88	100
► Total des actifs financiers disponibles à la vente	454	459

a) Actions totalisant CHF 12 millions sont interdites de vente jusqu'au premier trimestre 2004.

14. Comptes débiteurs – clients

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Comptes débiteurs	426	437
Effets à recevoir	9	10
Moins: provision pour débiteurs douteux	(21)	(20)
► Total des comptes débiteurs – clients	414	427

15. Stocks

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Matières premières	262	259
Travaux en cours	29	24
Produits finis	242	208
Moins: provision pour rotation lente et obsolescence des stocks	(19)	(20)
► Total des stocks	514	471

Il n'existe pas d'inventaire significatif tenu à la valeur nette réalisable.

16. Immobilisations corporelles

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
Valeur nette comptable						
Solde au 1er janvier		63	453	451	40	1'007
Effets de change		(1)	(20)	(12)	(4)	(37)
Restructuration du Groupe; acquisition d'IBF	4	-	1	-	-	1
Restructuration du Groupe; achat d'intérêts minoritaires en Chine	11	-	2	1	-	3
Acquisitions		-	2	21	133	156
Ventes		(3)	(6)	(21)	-	(30)
Transferts		1	30	53	(84)	-
Amortissements		-	(20)	(68)	-	(88)
► Solde au 31 décembre		60	442	425	85	1'012
Coûts		60	687	1'015	85	1'847
Amortissement cumulé		-	(245)	(590)	-	(835)
► Solde au 31 décembre		60	442	425	85	1'012

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
Valeur nette comptable						
Solde au 1er janvier		60	464	440	40	1'004
Effets de change		(6)	(49)	(39)	(3)	(97)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	9	41	52	-	102
Acquisitions		-	3	22	67	92
Ventes		-	(2)	(5)	-	(7)
Transferts		-	13	51	(64)	-
Amortissements		-	(17)	(70)		(87)
► Solde au 31 décembre		63	453	451	40	1'007
Coûts		63	685	1'052	40	1'840
Amortissement cumulé		-	(232)	(601)	-	(833)
► Solde au 31 décembre		63	453	451	40	1'007

Engagements résultant de contrats de bail:

A la fin de l'exercice, les montants minima que le Groupe s'est engagé à payer pour des contrats de location non résiliables sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Moins d'un an	13	12
Entre deux et cinq ans	22	20
Au-delà	26	22
► Montant total minimum à payer	61	54

Le total des loyers sur les contrats de location s'élève à CHF 31 millions (2002: CHF 31 millions).

A la date du bilan, le Groupe avait des engagements relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de CHF 29 millions (2002: CHF 15 millions).

17. Immobilisations incorporelles

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Goodwill	Brevets, licences, marques déposées, savoir-faire, etc	Total
Valeur nette comptable				
Solde au 1er janvier		1'134	328	1'462
Effets de change		(62)	(2)	(64)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	9	-	9
Restructuration du Groupe; acquisition d'IBF	4	15	16	31
Restructuration du Groupe; achat d'intérêts minoritaires en Chine	11	6	-	6
Acquisitions		-	2	2
Ventes		-	-	-
Amortissements		(75)	(18)	(93)
► Solde au 31 décembre		1'027	326	1'353
Coûts		1'426	419	1'845
Amortissement cumulé		(399)	(93)	(492)
► Solde au 31 décembre		1'027	326	1'353

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Goodwill	Brevets, licences, marques déposées, savoir-faire, etc	Total
Valeur nette comptable				
Solde au 1er janvier		1'055	-	1'055
Effets de change		(155)	-	(155)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	310	339	649
Acquisitions		-	-	-
Ventes		-	-	-
Amortissements		(76)	(11)	(87)
► Solde au 31 décembre		1'134	328	1'462
Coûts		1'485	403	1'888
Amortissement cumulé		(351)	(75)	(426)
► Solde au 31 décembre		1'134	328	1'462

A la fin de l'exercice, le Groupe n'avait pas d'engagements de capitaux importants pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

18. Dette

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à 12 mois	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	-	-	-	-	249	249
Placements privés	-	37	385	422	-	422
Emprunt obligataire	299	-	-	299	-	299
Emprunt convertible	268	-	-	268	-	268
► Total de la dette au 31 décembre	567	37	385	989	249	1'238

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à 12 mois	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	71	-	-	71	532	603
Emprunt obligataire	299	-	-	299	-	299
Emprunt convertible	-	285	-	285	-	285
► Total de la dette au 31 décembre	370	285	-	655	532	1'187

A la fin de l'exercice, la juste valeur de la dette à long terme s'élevait à CHF 1,1 milliard (2002: CHF 0,8 milliard).

Le 29 décembre 2000, le Groupe a émis un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 300 millions à 4,25 % avec échéance en 2005.

Le 7 juin 2001, le Groupe a émis un emprunt convertible à 1% et d'une valeur nominale de USD 200 millions, constitué de 200'000 obligations d'une valeur nominale de USD 1'000. Les obligations ont été émises par Givaudan United States, Inc., et sont garanties par Givaudan SA (Holding du Groupe). Le montant principal est augmenté d'un rendement brut jusqu'à échéance de 4%, soit 116,42% à l'échéance. Les obligations sont échangeables en actions nominatives ordinaires de Givaudan SA. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises est de 632'371. La date d'échéance de l'emprunt est le 7 juin 2006, les détenteurs comme l'émetteur pouvant toutefois racheter les obligations avant l'échéance, sous certaines conditions. Le produit net de l'émission est de USD 195 millions (CHF 339 millions). 30 obligations ont été converties au cours de l'année 2003 (2002: 1 obligation convertie).

Le 7 février 2003, le Groupe a fait un placement privé totalisant CHF 50 millions. Ce placement remboursable en 2009, a été effectué par Givaudan SA à un taux d'intérêt annuel de 2,9%.

Le 28 mai 2003, le Groupe a fait un placement privé s'élevant à USD 220 millions. Le placement a été effectué par Givaudan United States, Inc. Il peut être racheté par tranche à diverses échéances entre mai 2008 et mai 2015 avec des intérêts annuels variant entre 3,65% et 5,0%. Il existe plusieurs clauses contractuelles relatives aux conditions à respecter en ce qui concerne la valeur nette, l'endettement et la cession d'actifs de Givaudan United States, Inc. En 2003, Givaudan United States, Inc. était en accord avec ces clauses.

Le 9 juillet 2003, le Groupe a fait un placement privé se montant à CHF 100 millions. Ce placement remboursable en 2013, a été effectué par Givaudan SA à un taux d'intérêt annuel de 3,3%.

A la date du bilan, les taux d'intérêts moyens pondérés étaient les suivants:

	2003	2002
Montants dus aux banques et autres institutions financières	2,3%	2,5%
Placements privés	4,1%	-
Emprunt obligataire	4,3%	4,3%
Emprunt convertible	4,3%	4,3%

19. Instruments financiers à des fins de transaction

Selon les circonstances, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de gestion du risque et de mise en œuvre de ses stratégies commerciales. Ce sujet est abordé au chapitre "Gestion du risque financier" (note 3 des annexes aux états financiers consolidés). La majorité des positions ouvertes sur les instruments financiers dérivés au terme de l'exercice se compose de contrats à terme en devises étrangères, passés par les filiales étrangères pour l'acquisition de devises nécessaires à des règlements internes au sein du Groupe.

La juste valeur des instruments financiers à des fins de transaction détenus par le Groupe s'établit comme suit:

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Produits dérivés sur devises, nets		
- contrats à terme en devises étrangères	1	21
- options	1	6
Produits dérivés de taux d'intérêt, nets		
- swaps	(6)	(11)
- options sur swaps	-	-
Autres dérivés, nets		
- options sur actions	11	3
- transactions à terme	1	-
► Total des instruments financiers à des fins de transaction, net	8	19

Les montants notionnels des contrats swaps courants au 31 décembre 2003 étaient de JPY 1 milliard (2002: JPY 3 milliards) et de USD 40 millions (2002: USD 40 millions). Au 31 décembre 2003, les taux d'intérêt fixes pour le JPY étaient compris entre 2,0% et 3,2% (contre 2,0 et 3,2% en 2002) et le taux flottant moyen était de 0,5% (0,1% en 2002), alors que les taux d'intérêts fixes pour le USD étaient compris entre 4,8% et 5,1% (2002: 5,0% et 5,1%) et que le taux moyen flottant était de 1,6% (2002: 1,9%).

20. Provisions

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Restructuration liée à l'acquisition de FIS	Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
Solde au 1er janvier		12	3	14	16	45
Restructuration du Groupe; acquisition de IBF	4	-	-	-	1	1
Provisions additionnelles		3	60	5	1	69
Annulation de montants non utilisés		-	-	-	(6)	(6)
Montants utilisés durant l'année		(9)	(13)	(1)	(6)	(29)
Effets de change		-	-	(1)	-	(1)
► Solde au 31 décembre		6	50	17	6	79

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Restructuration liée à l'acquisition de FIS	Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
Solde au 1er janvier		-	3	15	5	23
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	31	-	-	5	36
Provisions additionnelles		-	-	2	10	12
Annulation de montants non utilisés		-	-	(1)	(1)	(2)
Montants utilisés durant l'année		(19)	-	(1)	(2)	(22)
Effets de change		-	-	(1)	(1)	(2)
► Solde au 31 décembre		12	3	14	16	45

Provisions pour restructuration liées à l'acquisition de FIS

Les provisions liées à l'acquisition de FIS recouvrent l'indemnisation des employés de FIS licenciés et la fermeture des sites de la société. Il est attendu que CHF 6 millions seront ainsi utilisés en 2004.

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration découlent de la réorganisation des opérations et de la structure du management du Groupe. Elles incluent un vaste programme de restructuration entrepris par le Groupe. Il est attendu que CHF 34 millions seront ainsi utilisés en 2004. Se référer à la note 8 "Autres produits (charges) d'exploitations, nets".

Cas juridiques et contentieux

Ces provisions sont constituées pour couvrir les cas juridiques concernant le Groupe et les contentieux potentiels. Les frais de contentieux correspondants, estimés, sont également inclus dans ces provisions. Il est attendu que CHF 1 million sera ainsi utilisé en 2004.

Autres provisions

Ces provisions couvrent, pour la plupart, des questions liées à l'environnement et autres problèmes similaires.

21. Fonds propres

Au 31 décembre 2003, le capital-actions s'élevait à CHF 80'000'000 et était réparti en 8'000'000 actions nominatives, entièrement libérées et d'une valeur nominale de CHF 10. Le Conseil d'administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, CHF 1'000'000 au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement des cadres du Groupe. Aucun capital-actions autorisé n'a été mis à la disposition du Conseil d'administration.

Le 2 mai 2002, le Groupe a utilisé son capital-actions autorisé en émettant 100'000 actions nominatives en vue de l'acquisition de FIS, portant ainsi le capital-actions à CHF 87'256'270, réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées et d'une valeur nominale de CHF 10.

Le 3 avril 2003, le Groupe a achevé son programme de rachat des 725'627 actions nominatives fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). A l'Assemblée générale du 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé l'annulation des titres correspondant à la réduction du capital-actions de 8,3%, soit de CHF 87'256'270 à CHF 80'000'000. L'annulation est devenue effective le 27 juin 2003.

Le 30 juin 2003, le Groupe a débuté un programme de rachat de titres supplémentaire, lequel s'étend jusqu'au 30 juin 2004. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'000'000 à 7'200'000 actions nominatives, après l'annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 800'000 au maximum, soit 10% du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe et sera proposée lors de l'Assemblée générale du 16 avril 2004. Au 31 décembre 2003, le Groupe avait racheté 45'000 actions nominatives. Au 27 février 2004, le Groupe avait racheté 50'000 actions nominatives.

Les mouvements sur propres instruments de capitaux propres détenus sont les suivants:

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2003	274'234				118
Actions nominatives					
Achats au coût d'acquisition	646'845	627,50	561,60	446,20	363
Ventes au coût d'acquisition	(81'090)	581,60	484,98	449,50	(39)
Annulation de titres	(725'627)	627,50	588,39	446,20	(427)
(Gains) pertes réalisés, nets					4
Obligation liée à l'emprunt convertible ^a					1
Dérivés sur actions propres					
Achats au coût d'acquisition					13
Ventes au coût d'acquisition					(18)
(Gains) pertes réalisés, nets					(6)
► Solde au 31 décembre 2003	114'362				9

a) Part non couverte d'actions non livrées

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2002	398'269				184
Actions nominatives					
Achats au coût d'acquisition	714'421	668,59	619,40	542,70	443
Ventes au coût d'acquisition	(838'456)	633,82	550,82	476,01	(462)
(Gains) pertes réalisés, nets					(42)
Obligation liée à l'emprunt convertible ^a					7
Dérivés sur actions propres					
Achats au coût d'acquisition					29
Ventes au coût d'acquisition					(22)
(Gains) pertes réalisés, nets					(19)
► Solde au 31 décembre 2002	274'234				118

^a Part non couverte d'actions non livrées

Le Groupe a eu recours à l'achat d'options d'achat et à la vente d'options de vente pour couvrir en partie les obligations prévues relatives au plan d'intéressement des cadres et pour garantir l'emprunt convertible émis le 7 juin 2001. Au 31 décembre 2003, les 564'070 options de vente (2002: 470'000) détenues par des tiers sur les actions propres du Groupe ont un prix d'exercice compris entre CHF 520 et CHF 640 par titre (2002: CHF 550 et CHF 640), pour lesquelles des primes à hauteur de CHF 7 millions (2002: CHF 16 millions) ont été reçues au cours de l'année. Les options de vente pourront être exercées en 2004, 2005, 2006 et 2007, avec livraison des titres et sont considérées comme des instruments dérivés. L'engagement du Groupe en termes de trésorerie est de CHF 323 millions (2002: CHF 271 millions), avec une juste valeur des actions propres liées de CHF 362 millions (2002: CHF 291 millions).

Au 31 décembre 2003, le Groupe détenait 114'362 actions propres (contre 274'234 en 2002), et des dérivés sur actions propres équivalant à un total net de 564'070 actions propres (contre 470'000 en 2002).

Le 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de CHF 8,10 par action, au titre de l'exercice 2002. Le versement aux porteurs de titres en circulation a atteint un montant de CHF 65 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2003.

Le 26 avril 2002, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de CHF 7,00 par action, au titre de l'exercice 2001. Le versement aux porteurs de titres en circulation a atteint un montant de CHF 57 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2002.

Lors de l'Assemblée générale annuelle du 19 avril 2004, le Conseil d'Administration proposera le versement d'un dividende, au titre de l'exercice 2003, d'un montant de CHF 8,90 par action, soit un dividende total de CHF 71 millions. Le Conseil d'Administration proposera également le versement d'un dividende extraordinaire d'un montant de CHF 6,50 par action, soit un dividende extraordinaire total de CHF 52 millions.

22. Engagements conditionnels

Les opérations et bénéfices du Groupe peuvent encore être affectés, de façon ponctuelle et à des degrés divers, par l'évolution de la situation politique, légale, fiscale et réglementaire (notamment en matière d'environnement) des pays dans lesquels il opère. Les domaines industriels dans lesquels le Groupe est impliqué sont également exposés à divers types de risques physiques. La nature et la fréquence de ces évolutions et de ces événements, dont tous ne sont pas couverts par des assurances, sont aussi imprévisibles que leur impact sur les opérations et bénéfices futurs.

23. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Bénéfice net	216	256
Produits et charges hors exploitation	124	149
Bénéfice d'exploitation	340	405
Amortissement des immobilisations corporelles	88	87
Amortissement des immobilisations incorporelles	93	87
Autres produits et charges non monétaires	107	(31)
Ajustement pour postes non monétaires	288	143
(Augmentation) diminution des stocks	(55)	(37)
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs – clients	6	2
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	5	(18)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs – fournisseurs et autres	12	(14)
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation et autres dettes	(30)	37
(Augmentation) diminution du fonds de roulement	(62)	(30)
Impôts sur le bénéfice payés	(67)	(91)
Autres flux de trésorerie opérationnels, nets	(18)	(17)
► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles	481	410

24. Parties liées

La rémunération versée au Conseil d'administration est détaillée dans la partie "Gouvernement d'entreprise" de ce document. Aucune autre transaction majeure n'a été effectuée au profit d'une partie liée.

25. Liste des principales sociétés du Groupe

Les principales sociétés du Groupe sont énumérées ci-dessous. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage de droits de vote). Le capital-actions est exprimé en milliers et dans la devise correspondante. Pour la domiciliation de ces entreprises, voir page 90.

Suisse	Givaudan SA	CHF	80'000
	Givaudan Suisse SA	CHF	4'000
	Givaudan Finance SA	CHF	300'000
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd	ZAR	2
Allemagne	Givaudan Deutschland GmbH	EUR	4'100
Argentine	Givaudan Argentina SA	ARS	10
Australie	Givaudan Australia Pty Limited	AUD	10
Bermudes	Givaudan International Ltd	USD	12
	FF Holdings (Bermuda) Ltd	USD	12
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda	BRL	26'184
Canada	Givaudan Canada Co.	CAD	12'901
Chine	Shanghai Givaudan Ltd	USD	7'750
Colombie	Givaudan Colombia SA	COP	2'869'973
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd	KRW	550'010
Espagne	Givaudan Ibérica, SA	EUR	8'020
Etats-Unis	Givaudan (United States), Inc.	USD	0,05
	Givaudan Fragrances Corporation	USD	0,1
	Givaudan Flavors Corporation	USD	0,1
	Givaudan Flavors, Inc.	USD	1,4
France	Givaudan Participation SAS	EUR	41'067
	Givaudan France Fragrances SAS	EUR	9'600
	Givaudan France Arômes SAS	EUR	1'714
Inde	Givaudan (India) Pvt Ltd	INR	115'000
	Vinarom Pvt Ltd	INR	99'900
Indonésie	PT Givaudan Indonesia	IDR	1'215'600
Japon	Givaudan Japan KK	JPY	2'200'000
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd	MYR	200
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV	MXN	51'710
Nouvelle-Zélande	Givaudan New Zealand Ltd	NZD	450
Pays-Bas	Givaudan Nederland BV	EUR	4'050
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd	GBP	15'700
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd	SGD	12'012
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)	THB	15'400



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1211 Geneva
Switzerland
Telephone +41 (22) 748 51 11
Fax +41 (22) 748 51 15

Rapport du réviseur des comptes consolidés
à l'Assemblée générale des actionnaires de Givaudan SA, Vernier

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés du Groupe Givaudan (pages 46 à 76) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement de ces comptes consolidés incombe au Conseil d'administration de Givaudan SA. Notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons remplir les exigences légales suisses de qualification professionnelle et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse ainsi que selon les *International Standards on Auditing*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés du Groupe Givaudan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les "*International Financial Reporting Standards*" et sont conformes à la loi suisse.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Ralph R Reinertsen

Felix Roth

Genève, le 27 février 2004

Informations financières pro forma relatives à l'acquisition de FIS (non auditées)

Compte de résultat pro forma consolidé pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note	Effectif	Pro forma
		2003	2002
Chiffre d'affaires	2	2'715	2'796
Prix de revient des marchandises vendues	3	(1'463)	(1'470)
► Bénéfice brut		1'252	1'326
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		46,1%	47,4%
Frais de marketing, de développement et de distribution		(643)	(664)
Frais d'administration		(96)	(108)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(93)	(98)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	5	(80)	(24)
► Bénéfice d'exploitation		340	432
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		12,5%	15,5%
Produits (charges) financiers, nets	6	(40)	(53)
► Résultat net avant impôt		300	379
Impôt sur le bénéfice	7	(82)	(103)
► Résultat net après impôt		218	276
Part des intérêts minoritaires		(2)	(2)
► Bénéfice net		216	274
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		8,0%	9,8%
► Bénéfice par action – de base (CHF)	8	27,03	31,48
► Bénéfice par action – dilué (CHF)	8	26,93	31,44

Annexes au compte de résultat pro forma consolidé et résumé (non audité)

1. Informations pro forma

L'information pro forma est présentée à titre indicatif. Elle a été préparée sur la base du compte de résultat consolidé pour les exercices clôturés au 31 décembre 2002, en partant de l'hypothèse que l'acquisition de FIS ait pris effet au 1er janvier 2001. L'information pro forma n'a pas pour vocation de représenter les résultats d'exploitation du Groupe tels qu'ils auraient réellement été. Elle a été préparée dans un but purement indicatif et, compte tenu de sa nature, ne peut refléter de manière complète la situation financière du Groupe.

2. Chiffre d'affaires

Les ventes de FIS à Nestlé ont été reclassifiées en ventes à des tiers. Les ventes réalisées entre Givaudan et FIS ont été entièrement éliminées.

3. Prix de revient des marchandises vendues

Le prix de revient des marchandises vendues a été ajusté de la même façon que le chiffre d'affaires.

4. Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement du goodwill et des droits de la propriété intellectuelle est incorporé au résultat comme si l'acquisition avait pris effet au 1er janvier 2001.

5. Autres charges (produits) d'exploitation, nettes

Les charges d'exploitation uniques liées à l'acquisition de FIS ont été exclues du compte de résultat.

6. Produits (charges) financiers, nets

L'ajustement représente l'augmentation des charges d'intérêts résultant de l'endettement supplémentaire pour financer les activités opérationnelles des sociétés acquises, ainsi que la baisse des produits financiers résultant de la réduction de trésorerie entraînée par l'acquisition des sociétés.

7. Impôt sur le bénéfice

L'ajustement pro forma reflète l'augmentation de l'impôt sur le bénéfice liée aux ajustements mentionnés plus haut, au taux légal des sociétés du Groupe dans lesquelles les positions concernées sont enregistrées.

8. Bénéfice par action

L'ajustement du bénéfice par action (de base et dilué) est basé sur le principe que l'émission des 100'000 actions nominatives et la vente des 390'000 actions propres ont pris effet au 1er janvier 2001.

Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Dividendes reçus des sociétés du Groupe	157	113
Redevances versées par les sociétés du Groupe	293	164
Produits d'intérêts reçus des sociétés du Groupe	4	8
Autres produits	102	192
► Revenu total	556	477
Redevances versées aux sociétés du Groupe	-	(1)
Charges de recherches et développement des sociétés du Groupe	(117)	-
Charges d'intérêts	(18)	(6)
Autres charges	(136)	(284)
Impôts anticipés et impôts sur le capital	(5)	(4)
► Charges totales	(276)	(295)
► Bénéfice avant impôt	280	182
Impôt sur le bénéfice	(7)	(7)
► Bénéfice net	273	175

Bilan au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2003	2002
Liquidités et placements à court terme	204	253
Titres de placement	226	222
Actions propres attribuées au programme de rachat de titres	26	159
Créances contre des sociétés du Groupe	37	93
Autres créances	107	86
▶ Actif circulant	600	813
Participations dans les sociétés du Groupe	1'415	1'406
Prêts à des sociétés du Groupe	480	398
Autres investissements à long terme	-	2
Immobilisations incorporelles	311	327
▶ Actif immobilisé	2'206	2'133
▶ Total des actifs	2'806	2'946
Prêts bancaires	152	225
Dettes envers des sociétés du Groupe	66	9
Passifs transitoires	108	71
▶ Dettes à court terme	326	305
Emprunts auprès de sociétés du Groupe	531	473
▶ Dettes à long terme	531	473
▶ Total des dettes	857	778
Capital-actions	80	87
Réserve légale générale	66	66
Réserve pour actions propres	63	171
Réserve libre	1'316	1'472
Résultat disponible		
Report du résultat de l'exercice précédent	151	197
Bénéfice net de l'exercice	273	175
▶ Fonds propres	1'949	2'168
▶ Total des passifs	2'806	2'946

Annexes aux comptes annuels

1. Généralités

Les comptes annuels de Givaudan SA, domiciliée à Vernier près de Genève, en Suisse, sont préparés conformément au droit suisse des sociétés anonymes et aux principes commerciaux généralement acceptés.

2. Méthodes d'évaluation et conversion des montants en devises étrangères

Les investissements dans les sociétés du Groupe et prêts aux sociétés du Groupe sont comptabilisés au prix coûtant, respectivement à leur valeur nominale, après déduction d'amortissements adéquats. Les titres de placement sont comptabilisés au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché.

Les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur.

Au bilan, les actifs et passifs en devises étrangères sont réévalués aux cours de change applicables en fin d'année, à l'exception des investissements dans des sociétés du Groupe, qui sont évalués aux taux de change historiques. Les profits et pertes sur devises étrangères sont enregistrés au compte de résultat, à l'exception des profits sur devises étrangères non réalisés, lesquels sont reportés.

3. Garanties

Les garanties émises en faveur de sociétés du Groupe s'élèvent à CHF 648 millions (2002: CHF 648 millions).

4. Fonds propres

Au 31 décembre 2003, le capital-actions s'élevait à CHF 80'000'000 et était réparti en 8'000'000 actions nominatives, entièrement versées, d'une valeur nominale de CHF 10. Le Conseil d'administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, un million de francs suisses au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement pour les cadres du Groupe. Actuellement, aucun capital-actions autorisé n'est mis à la disposition du Conseil d'administration.

Le 2 mai 2002, le Groupe a utilisé son capital-actions autorisé en émettant 100'000 actions nominatives en vue de l'acquisition de FIS, portant ainsi le capital-actions à CHF 87'256'270, réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées, d'une valeur nominale de CHF 10.

Le 3 avril 2003, le Groupe a achevé son programme de rachat des 725'627 actions nominatives fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). A l'Assemblée générale du 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé l'annulation des titres correspondant à la réduction du capital-actions de 8,3%, soit de CHF 87'256'270 à CHF 80'000'000. L'annulation est devenue effective le 27 juin 2003.

Le 30 juin 2003, le Groupe a débuté un programme de rachat de titres supplémentaire, lequel s'étend jusqu'au 30 juin 2004. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'000'000 à 7'200'000 actions nominatives, après l'annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 800'000 au maximum, soit 10% du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe et sera proposée lors de l'Assemblée générale du 16 avril 2004. Au 31 décembre 2003, le Groupe avait racheté 45'000 actions nominatives. Au 27 février 2004, le Groupe avait racheté 50'000 actions nominatives.

Mouvements sur propres instruments de capitaux propres:

	Nombre d'actions nominatives	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2003	274'234	668,59	620,34	467,86	170
Achats au coût d'acquisition	646'845	627,50	561,60	446,20	363
Ventes et transferts au coût d'acquisition	(81'090)	581,60	539,22	449,50	(43)
Annulation de titres	(725'627)	627,50	588,39	446,20	(427)
Ajustements à la juste valeur					-
► Solde au 31 décembre 2003	114'362	627,50	548,57	446,20	63

	Nombre d'actions nominatives	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2002	398'269	506,00	467,86	427,50	186
Achats au coût d'acquisition	714'421	668,59	619,40	542,70	443
Ventes et transferts au coût d'acquisition	(838'456)	633,74	546,95	467,86	(459)
Ajustements à la juste valeur					-
► Solde au 31 décembre 2002	274'234	668,59	620,34	467,86	170

Au 31 décembre 2003, aucune autre société contrôlée par Givaudan SA ne détenait des actions propres.

Selon les informations dont le Conseil d'administration disposait au 31 décembre 2003, Nestlé SA, avec 10,78% (2002: 9,89%) du capital de Givaudan, était le seul actionnaire inscrit avec droit de vote détenant plus de 5% du capital-actions du Groupe.

D'après les informations à disposition du Conseil d'administration, un autre actionnaire, Harris Associates LP, détenait des actions non inscrites d'un montant supérieur à 5% du capital-actions au 31 décembre 2003.

5. Mouvements des fonds propres

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour actions propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
► Solde au 1er janvier 2003	87	66	171	1'472	372	2'168
Annulation de titres	(7)	-	-	(420)	-	(427)
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve légale générale	-	-	-	-	-	-
Transfert à la réserve pour actions propres	-	-	(108)	108	-	-
Transfert à la réserve libre	-	-	-	150	(150)	-
Dividende versé pour l'année 2002	-	-	-	6	(71)	(65)
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	273	273
► Solde au 31 décembre 2003	80	66	63	1'316	424	1'949

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour actions propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
► Solde au 1er janvier 2002	86	17	194	1'296	407	2'000
Emission de capital-actions	1	49	-	-	-	50
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve légale générale	-	-	-	-	-	-
Transfert à la réserve pour actions propres	-	-	(23)	23	-	-
Transfert à la réserve libre	-	-	-	150	(150)	-
Dividende versé pour l'année 2001	-	-	-	3	(60)	(57)
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	175	175
► Solde au 31 décembre 2002	87	66	171	1'472	372	2'168

6. Liste des principales filiales directement détenues

La liste suivante comprend les principales filiales directement détenues par la société. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage des droits de vote).

Suisse	Givaudan Suisse SA
	Givaudan Finance SA
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd
Allemagne	Givaudan Deutschland GmbH
Argentine	Givaudan Argentina SA
Australie	Givaudan Australia Pty Limited
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda
Chine	Shanghai Givaudan Ltd
Colombie	Givaudan Colombia SA
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd
Espagne	Givaudan Ibérica, SA
France	Givaudan Participation SAS
Inde	Givaudan (India) Pvt Ltd
Indonésie	PT Givaudan Indonesia
Japon	Givaudan Japan KK
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV
Pays-Bas	Givaudan Nederland BV
Nouvelle-Zélande	Givaudan New Zealand Ltd
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires

<i>en francs suisses</i>	2003	2002
Bénéfice net de l'exercice	272'524'245	175'293'063
Report du résultat de l'exercice précédent	151'093'795	196'478'311
► Total du résultat disponible	423'618'040	371'771'374
Transfert à la réserve légale générale	-	-
Distribution d'un dividende ordinaire de CHF 8,90 brut par action (2002: CHF 8,10)	71'200'000	70'677'579
Distribution d'un dividende extraordinaire de CHF 6,50 brut par action	52'000'000	-
Transfert à la réserve libre	150'000'000	150'000'000
► Total du résultat affecté	273'200'000	220'677'579
► Report à nouveau	150'418'040	151'093'795



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1211 Geneva
Switzerland
Telephone +41 (22) 748 51 11
Fax +41 (22) 748 51 15

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des actionnaires de Givaudan SA
Vernier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de Givaudan SA (pages 80 à 85) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la proposition d'appropriation de résultat disponible sont conformes à la loi suisse en vigueur et aux statuts de la société.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Ralph R Reinertsen

Felix Roth

Genève, le 27 février 2004



Givaudan dans le monde

Du fait de la rigueur du climat, nombre de végétaux jouant un rôle important dans la cuisine ne peuvent être cultivés dans les Alpes. C'est peut-être pour cela que l'on apprécie tant les plaisirs de la table. La soupe d'orge (*Bündner Gerstensuppe*) est un plat typique des Alpes orientales suisses. L'orge est une

céréale qui pousse jusqu'à haute altitude, ce qui en fait un ingrédient très prisé pour les soupes ou, en farine, pour le pain. Toutefois, la soupe d'orge exige jusqu'à deux heures de cuisson. Ce n'est donc pas le plat idéal pour la famille du XXI^e siècle, qui passe de moins en moins de temps à cuisiner. C'est la raison pour

laquelle Givaudan a étudié des centaines de soupes du terroir, afin de recréer des arômes authentiques pour les soupes instantanées. Avec l'acquisition de FIS, Givaudan a encore approfondi son expertise dans le domaine des entremets salés pour fournir à ses clients une large gamme d'arômes culinaires authentiques.

Givaudan dans le monde

AFRIQUE DU SUD

Givaudan South Africa (Pty) Ltd
51A Galaxy Avenue
Linbro Business Park
Frankenwald
Sandton 2065

ALLEMAGNE

Arômes

Givaudan Deutschland GmbH
Giselherstrasse 11
44319 Dortmund

Parfums

Givaudan Deutschland GmbH
Flughafenstrasse 54
22335 Hambourg

ARGENTINE

Givaudan Argentina SA
San Lorenzo 4759
Esquina Ave Mitre
1605 Munro Prov. Buenos Aires

AUSTRALIE

Givaudan Australia Pty Ltd
9, Carolyn Street
Silverwater N.S.W 2128

Givaudan Australia Pty Ltd
Unit 36, 5 Inglewood Place
Baulkham Hills N.S.W 2153

AUTRICHE

Givaudan Austria GmbH
Twin Tower Vienna
Wienerbergstrasse 11
1810 Vienne

BERMUDES

Givaudan International Ltd
Hamilton
FF Holdings (Bermuda) Ltd
Hamilton

BRÉSIL

Givaudan do Brasil Ltda
Av. Engenheiro Billings, 2185 - Jaguaré
São Paulo - SP - CEP 05321-010
Caixa Postal: 66041

CANADA

Givaudan Canada Co.
2400 Matheson Boulevard, East
Mississauga, Ontario
L4W - 5G9

CHILI

Givaudan Chile Ltda
Luis Rodríguez Velasco 4717, oficina 212
Las Condes, Santiago

CHINE

Arômes & Parfums - Création, Vente & Production

Shanghai Givaudan Ltd
298 Li Shi Zhen Road
Zhang Jiang High-Tech Park
Pu Dong New Area
Shanghai 201203

Arômes & Parfums - Vente

Shanghai Givaudan Ltd
Guangzhou Representative Office
17/F, Yin Zheng Building
338 Huan Shi East Road
Guangzhou 510060

Shanghai Givaudan Ltd
Beijing Representative Office
Unit 1201-1204, Tower A
Beijing Kelun Building
12A, Guanghua Road
Chaoyang District
Beijing 100020

Shanghai Givaudan Ltd
Chongqing Representative Office
Room 1501 A, Metropolitan Plaza
68 Zou Rong Road, Central District
Chongqing 400010

Givaudan Hong Kong Ltd
17A, Lippo Leighton Tower
103-109 Leighton Road
Causeway Bay
Hong Kong

COLOMBIE

Givaudan Colombia SA
Carrera 99 No 46-A-22
151196 Bogota, D.C.

CORÉE DU SUD

Givaudan Korea Ltd
31/F, The MMAA Bldg
467-12 Dogok-Dong
Gangnam-Gu, Séoul 135-270

DANEMARK

Givaudan Scandinavia A/S
Gøngehusvej 280
2970 Hørsholm

ÉMIRATS ARABES UNIS

Givaudan Suisse SA
(Dubai Branch)
Gulf Towers - 901-902
P.O. Box 33170
Dubai

ESPAGNE

Givaudan Ibérica, SA
Pla d'en Battle s/n,
08470 Sant Celoni, Barcelone

Givaudan Ibérica, SA
Colquide, 6
Edificio Prisma I, 2ª Planta
28230 Las Rozas
Madrid

Parfums - Vente

Givaudan Ibérica, SA
Edificio Géminis, Bloque B12
Parque de Noegocios Mas Blau
08040 El Prat de Llobregat, Barcelone

ÉTATS-UNIS

Givaudan United States, Inc.
Corporation Trust Center
1201 Orange Street
Wilmington, DE 19801

Arômes - Création, Vente & Production

Givaudan Flavors Corporation
1199 Edison Drive
Cincinnati, OH 45216

Arômes - Recherche

Givaudan Flavors Corporation
1199 Edison Drive
Cincinnati, OH 45216

Arômes - Production

Givaudan Flavors Corporation
9500 Sam Neace Drive
Florence, KY 41042

Givaudan Flavors Corporation
Merry Lane
East Hanover, NJ 07936

Givaudan Flavors Corporation
4705 U.S. Highway 92 East
Lakeland, FL 33801-3255

Givaudan Flavors Corporation
231 Rock Industrial Park Drive
Bridgeton, MI 63044

Givaudan Flavors, Inc.
231 Rock Industrial Park Drive
Bridgeton, MI 63044

Givaudan Flavors Corporation
63, Boardmann Road
New Milford, CT 06776

International Bioflavors, Inc.
1730, Executive Drive
Oconomowoc, WI 53066

Parfums - Création

Givaudan Fragrances Corporation
1775 Windsor Road
Teaneck, NJ 07666

Parfumerie fine - Création

Givaudan Fragrances Corporation
40 West 57th St. 11th floor
New York, NY 10019

Parfums - Production

Givaudan Fragrances Corporation
International Trade Center
300 Waterloo Valley Road
Mount Olive, NJ 07828

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Givaudan Schweiz AG
Representative Office in Moscow
Kosmodamianskaya nab. 52/1, 8th floor
115054 Moscou

FINLANDE (ESTONIE, LITHUANIE, LETTONIE)

Givaudan Finland Representative Office
Kauppakartanonkatu 7 A 44
00930 Helsinki

FRANCE

Givaudan Participation SAS
55, Voie des Bans, B.P. 24
95102 Argenteuil

Arômes

Givaudan France Arômes SAS
Zac Paris Nord II - 89/103 rue des Chardonnerets
93290 Tremblay en France
Adresse postale:
BP 50250
95956 Roissy CDG Cedex

Parfums - Vente & Production

Givaudan France Fragrances SAS
55, Voie des Bans, B.P. 24
95102 Argenteuil

Parfumerie fine - Création

Givaudan France Fragrances SAS
46, avenue Kleber
75116 Paris

Parfums - Création

Givaudan France Fragrances SAS
19-23, Voie des Bans, B.P. 98
95102 Argenteuil

Parfums - Production

Givaudan France Fragrances SAS
62, rue Paul Cazeneuve, B.P. 8236
69355 Lyon

HONGRIE

Givaudan Schweiz AG
Hungary Commercial Representative Office
Karoly krt. 11
1075 Budapest

INDE

Arômes & Parfums - Vente

Givaudan (India) Pvt Ltd
Bonanza "A" Wing, 402-412
Sahar Plaza Complex
M.V. Road
Andheri East
Mumbai 400 059

Parfums - Création

Givaudan (India) Pvt Ltd
13th Floor
Prestige Meridian 1
29 M. G. Road
Bangalore 560 001

Arômes & Parfums - Production

Vinarom Pvt Ltd
Plot No.26, 2nd Cross
Jigani Industry Area
Jigani 562 106
Anekal Taluk, Karnataka

INDONÉSIE

PT Givaudan Indonesia
S. Widjo Centre 6th Floor
Jl Jendral Sudirman 71
Jakarta 12190

ITALIE

Givaudan Italia SpA
Via XI Febbraio, 99
20090 Vimodrone, Milan

JAPON

Givaudan Japan KK
3-23 Shimomeguro 2-chome
Meguro-ku
Tokyo 153-0064

Givaudan Japan KK
Meguro Toho Building
3/F, 1-7 Kamiosaki 3-chome
Shinagawa-ku
Tokyo 141-0021

Arômes - Production

Givaudan Japan KK
3056, Kuno
Fukuroi-Shi
Shizuoka 437-0061

MALAISIE

Givaudan Malaysia Sdn Bhd
A-901 Menara 1, Kelana Brem Towers
Jalan SS 7/15 (Jalan Stadium)
47301 Petaling Jaya
Selangor Darul Ehsan

MEXIQUE

Arômes

Givaudan de Mexico SA de CV
Eje Norte-Sur N° 11, CIVAC
62500 Jiutepec, Morelos

Parfums

Givaudan de Mexico SA de CV
Avenida Paseo de la Reforma No. 2620, piso 9
Edificio Reforma Plus Col. Lomas Atlas
11950, D.F.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Givaudan New Zealand Ltd
Schofield House/1st Floor
15 Putney Way
Manakau City, Auckland

PAYS-BAS

Givaudan Nederland BV
Nijverheidsweg 60
P.O. Box 414
3770 AK Barneveld

PÉROU

Givaudan Perú SAC
Av. Victor Andrés Belaunde 147
Centro Empresarial Real.
Torre Real 6. Of. 203
San Isidro, Lima 27

PHILIPPINES

Givaudan Singapore Pte Ltd
Philippines Regional Headquarters
3/F, Roche Building
2252 Don Chino Roces Avenue
1231 Makati City, Metro Manila

POLOGNE

Givaudan Polska Sp zo o
Ul Podchorznych 83
00-722 Varsovie

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (et SLOVAQUIE)

Givaudan CR, sro
Klimentska 10
110 00 Prague 7

ROYAUME-UNI

Arômes

Givaudan UK Ltd
Chippenham Drive
Kingston
Milton Keynes, MK10 OAE

Parfums

Givaudan UK Ltd
Magna House
76-80 Church Street
Staines, Middx. TW18 4XR

SINGAPOUR

Givaudan Singapore Pte Ltd
1 Woodlands Avenue 8
Singapour 738972

SUISSE

Siège social

Givaudan SA
Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Givaudan Finance SA

Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Parfums

Givaudan Suisse SA
Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Arômes - Création, Vente & Production

Givaudan Schweiz AG
Ueberlandstrasse 138
8600 Dübendorf

Parfumerie fine - Création

Givaudan Schweiz AG
Ueberlandstrasse 138
8600 Dübendorf

Arômes

Givaudan Schweiz AG
8310 Kempthal

TAÏWAN

Givaudan Singapore Pte Ltd
Taiwan Branch
7/F N° 303, Sec. 4
Hsin Yi Road, Taipei

THAÏLANDE

Givaudan (Thailand) Ltd
19th Floor, CRC Tower
All Seasons Place,
87/2 Wireless Road
Patumwan
Bangkok 10330

TURQUIE

Givaudan Aroma ve
Esans Sanayi ve Ticaret Ltd St.
Ebulula Cad. Gul Sokak
Sitki Ciftci Blokleri A19 Daire : 6-7
Akattlar, Istanbul

UKRAINE

Givaudan Suisse SA
Representative Office in Ukraine
Pimonenko Str. 13,
6B/18
Kiev, Ukraine 04050

VÉNÉZUELA

Givaudan Venezuela SA
4ta Av. Los Palos Grandes con
Av. Fco. de Miranda
Torre Alcatel, piso 1, oficina C
Los Palos Grandes
Caracas 1060

VIETNAM

Givaudan Singapore Pte Ltd
Vietnam Representative Office
5th floor
6 Phung Khac Khoan Street
District 1
Ho Chi Minh City

■ Finance / Services
■ Bureaux de vente
■ Création / Application
■ Production

Contact

Givaudan SA

Chemin de la Parfumerie 5
CH – 1214 Vernier, Suisse
T +41 22 780 91 11
F + 41 22 780 91 50
www.givaudan.com

Crédits

Photographies

Dr hc Roman Kaiser
Directeur de la recherche
Givaudan Schweiz AG, Suisse

Peter Diem
Zurich, Suisse

Trnka
Food & stills
Zurich, Suisse

Stone
Peter Cade

Conception et mise en page

Latitudesign
Genève, Suisse

Photolithographie

Scan Graphic snc
Nyon / Vaud, Suisse

Impression

Courvoisier-Attinger
Bienne / Berne, Suisse

Le Rapport Annuel de Givaudan est édité en anglais, en allemand et en français.

Toutes les marques citées sont au bénéfice d'une protection juridique.

Papier blanchi sans chlore – Imprimé en Suisse.



